

GRÈVE GÉNÉRALE EN
CISJORDANIE OCCUPÉE

« **Stop au
massacre
à Ghaza !** »

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

RÉHABILITATION
DES LOGEMENTS AADL

**Une deuxième
grande
opération
lancée**

P 6

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Mardi 8 avril 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6413 - 22^e année

P 4

**L'ALGÉRIE REJETTE LES ACCUSATIONS DE LA JUNTE MALIENNE ET DE L'AES
ET RÉVÈLE LE PRÉTEXTE DERRIÈRE LEURS MANŒUVRES HOSTILES**

« **Les putschistes ont échoué** »

Règle de réciprocité oblige, l'Algérie rappelle ses ambassadeurs au Mali et au Niger et diffère la prise de fonction de son nouvel ambassadeur au Burkina Faso.

► MDN

**L'Algérie ferme son espace
aérien au Mali**

P 24

► L'ALGÉRIE N'EST PAS L'ÉLÉMENT DÉSTABILISATEUR

Quand l'AES se trompe de cible

► VIOLATION DE NOTRE ESPACE AÉRIEN

Voici les preuves

LIRE EN PAGE 3

CONSEIL DES
MINISTRES

**LE PRÉSIDENT FIXE LE DERNIER DÉLAI
DE L'OPÉRATION À FIN 2025**

Recensement de tous les biens de l'Etat



- **Wakfs : Numériser le recensement des biens**
- **5 G : Approfondir les études sur cette technologie**
- **RGA : Généraliser le recensement à d'autres filières**

LIRE EN PAGE 24

**NOUVELLE LIGNE AÉRIENNE
ALGER-ABUJA :**

« **Un jalon
dans les
relations
bilatérales** »

P 2

**SA VALEUR MARCHANDE MONTE
EN FLÈCHE**

**Amoura
battrait-il
le record
de Mahrez ?**

P 11

LES COURSES EN DIRECT

**HIPPODROME PARC DES LOISIRS -
LAGHOUAT, CET APRÈS-MIDI À 15H30**

**Des coursiers
de même
niveau**

P 21

Fin de la brouille avec Paris

S'il est encore tôt pour parler de la fin des hostilités entre Alger et Paris, on peut au moins prétendre que le courant est rétabli et que les relations reviennent à leur cours normal. Après un peu plus de huit mois d'une crise diplomatique qui était, à un moment donné de son développement, à un cheveu de basculer vers un point de non-retour.

En effet, le retour à la normale s'entend, par exemple, et d'abord, comme la réactivation des canaux diplomatiques. Suivront, ensuite, la relance du dialogue et la reprise des dossiers de la coopération bilatérale. Entre les deux, il y a aussi les dossiers « chauds » qui ont animé l'essentiel de l'actualité entre les deux pays qu'il sera question d'examiner. Le spectre de la rupture a plusieurs fois plané sur la relation depuis

la naissance de la crise qui remonte à fin juillet 2024, lorsque le président français avait reconnu la « marocanité » du Sahara occidental. Aujourd'hui, les choses ont le mérite d'être claires entre les deux pays. La France le sait désormais à ses dépens.

L'Algérie a fait preuve d'une attitude à la fois ferme et mesurée à l'égard de l'ancienne puissance coloniale. Face à une France qui s'est politiquement « radicalisée ». Cette crise a eu aussi le mérite de dévoiler aux Algériens tous les racistes qui ne les portent pas dans leur cœur. Mais, c'est loin d'être une affaire passionnelle. L'Algérie dérange lorsqu'elle défend sa souveraineté, ses intérêts stratégiques et économiques, ainsi que ses ressortissants à l'étranger. Toutefois, dans ce que le président Tebboune a qualifié, le 22 mars dernier, lors de son entrevue médiatique avec la presse nationale, de « capharnaüm » politique, il y eu des voix

sages qui ont fait éviter à la France un basculement fatal. Aujourd'hui, on entend, de moins en moins de « Bruno Retailleau » ou de « Xavier Driencourt », pour ne citer d'eux, cracher sur l'Algérie comme c'était le cas durant plus de huit mois.

La dernière intervention « musclée » du président Tebboune au sujet de son seul interlocuteur qui est Emmanuel Macron, aura beaucoup pesé dans le cours des relations, sinon de la crise entre les deux pays. Depuis lors, les deux chefs d'Etat ont repris les choses en main. Ce qui a donné lieu à des visites en Algérie qui devraient déboucher sur le « dégel », du moins comme objectif escompté, de plusieurs dossiers de coopération. De part et d'autre.

Ainsi, après Jean-Noël Barrot, le président du MEDEF recevra son homologue du CREA le 19 mai prochain, alors que l'historien Benjamin Stora est invité à Alger pour poursuivre le travail sur les restitutions des objets culturels.

Farid Guellil

Ph : DR

L'ÉDITO

LANCEMENT DE LA NOUVELLE LIGNE AÉRIENNE ALGER-ABUJA :

«Un jalon dans les relations algéro-nigériennes»

L'ambassadeur d'Algérie au Nigéria, Houcine Mezoued, a affirmé à Abuja (Nigéria), que le lancement de la ligne aérienne reliant Alger et Abuja est à même d'insuffler un nouvel élan aux relations bilatérales entre les deux pays, notamment dans les volets économique et humain.

Cette démarche intervient dans le cadre de la mise en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, mais aussi en « consécration de la dimension africaine de l'Algérie, et pour contribuer au développement des échanges et la liaison aérienne avec les autres pays africains », a précisé Mezoued lors de l'arrivée de l'avion d'Air Algérie à l'aéroport international d'Abuja à l'occasion du lancement d'une nouvelle ligne reliant



Alger et Abuja. Après avoir souligné que « l'Algérie et le Nigéria sont de grands pays en Afrique », l'ambassadeur a indiqué que l'ouverture de cette ligne constituait un « jalon dans les relations algéro-nigériennes », car elle permettra, a-t-il dit, aux hommes d'affaires des deux pays de se déplacer, d'échanger les visites et d'explorer les opportunités de commerce et d'investissement, et à la communauté algérienne établie au Nigéria et dans les pays voisins, ainsi qu'aux Nigériens de se rendre facilement et en peu de temps en Algérie ».

« **RENFORCER LA RELATION STRATÉGIQUE ENTRE LES DEUX PAYS** »

De son côté, le secrétaire permanent du ministère de l'Aviation et du Développement de l'espace aérien au Nigéria, Abubakar Kana, a souligné que la nouvelle ligne constituera « une opportunité importante » pour les hommes d'affaires et les opérateurs économiques des deux pays, et permettra d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération bilatérale dans plusieurs domaines, dont la santé et l'enseignement, tout en relançant le partenariat, se félicitant des relations « historiques » entre l'Algérie et le Nigéria. Faisant part de la « satisfaction » de la partie nigérienne quant à l'ouverture de cette nouvelle ligne aérienne, le responsable nigé-

rian a affirmé que celle-ci se veut « une nouvelle étape » dans le processus de construction de « relations plus fortes et meilleures », et une « occasion pour renforcer la relation stratégique entre le Nigéria et l'Algérie ». « Les Nigériens, a-t-il dit, aiment voyager, ils voyagent non seulement à l'intérieur de l'Afrique, en Europe ou au Moyen-Orient, mais dans le monde entier. La situation géographique de l'Algérie et sa proximité avec le Nigéria est un grand avantage, vu que le voyage depuis le Nigéria vers l'Europe, ou au Moyen-Orient, sera désormais plus facile ».

Ania N.

RÉUNIONS ANNUELLES DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES ARABES

Bouzred au rendez-vous du Koweït

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, participera à la tête d'une délégation de son département ministériel et de représentants de la Banque d'Algérie, aux travaux des réunions annuelles communes des institutions financières arabes, qui se tiendront, demain au Koweït, a indiqué un communiqué du ministère. Organisées par les institutions financières arabes, ces réunions « constituent un événement majeur pour la coopération économique et financière arabe », a fait savoir la même source, soulignant qu'« elles permettent aux pays membres de ces institutions de se rencontrer, d'échanger sur les enjeux économiques régionaux, d'approuver les bilans et états financiers, et d'examiner le programme de travail propre à chaque institution ». Par la même occasion, Bou-

zred « participera à deux événements importants : la 16e session du Conseil des ministres des Finances arabes, où il aura l'occasion de discuter des défis et des priorités économiques et financières de la région avec ses homologues », ainsi qu'à « la 15e réunion du Comité de supervision du Fonds (Badir) pour le développement des petits et moyens projets du secteur privé dans les pays arabes, une plateforme dédiée à l'investissement et le développement », a précisé le communiqué. Ces institutions financières arabes, a indiqué la source, « sont le Fonds monétaire arabe (FMA), le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES), la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), l'Organisme arabe pour la garantie des investissements et de cré-

ditions à l'exportation (OAGICE) et l'Organisme arabe de l'investissement et du développement agricole (OAIDA) ». À noter que, les réunions annuelles communes de ces institutions constitueront aussi « une plateforme unique pour le dialogue et la collaboration entre les ministres arabes des Finances et de l'Economie, les présidents des Conseils d'administration des institutions financières arabes, les Gouverneurs des banques centrales arabes, les représentants du Fonds monétaire international et des banques multilatérales de développement et les experts et spécialistes dans les domaines financier et économique », a conclu le communiqué.

L. Zeggane

COOPÉRATION PARLEMENTAIRE

Une délégation du Parlement danois en visite officielle en Algérie

Une délégation du parlement danois est arrivée hier à l'aéroport international d'Alger pour entamer une visite officielle de 04 jours en Algérie. Selon un communiqué du bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN), la délégation est composée de parlementaires danois issus de la commission des affaires européennes du parlement danois et présidée par Mme. Brigitte Klintskov Jerkel. Reçus ce lundi matin à l'aéroport d'Alger par le président de la commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la diaspora de l'APN, Mohamed Khouan, les parlementaires danois poursuivront leur visite officielle en Algérie jusqu'au 10 avril prochain, indique la même source.

Sarah O.

COMMISSIONS ROGATOIRES INTERNATIONALES ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

Un atelier de formation initié à Alger

Le ministère de la Justice organise depuis hier en collaboration avec l'ambassade du Royaume-Uni en Algérie, un atelier de formation sur le thème (Partageons les meilleures pratiques en matière de commissions rogatoires internationales et de coopération internationale), a indiqué un communiqué du ministère. Cet atelier de trois jours (du 7 au 10 avril) « verra la participation de magistrats du parquet et de juges d'instruction chargés du traitement de

ENTRE L'ONSC ET LES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Mme Hamlaoui œuvre pour le renforcement de la communication

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Mme Ibtissem Hamlaoui, a mis en avant, à Hassi-Messaoud (Ouargla), la nécessité de renforcer la communication et la concertation entre cet organisme et les acteurs de la société civile pour promouvoir l'action participative. S'exprimant lors d'une rencontre avec les acteurs de la société civile des daïras de Hassi-Messaoud et d'El-Borma (frontalière), Mme Hamlaoui a affirmé que « l'ONSC s'attèle à consolider les socles de communication et de concertation avec les acteurs de la société civile, à l'effet de promouvoir l'action participative et atteindre les objectifs escomptés, à travers l'enrichissement des débats et l'échange d'idées avec les différentes composantes de la société civile, acteur principal dans le développement national ». La présidente de l'ONSC a souligné devant les représentants de plus de trente associations, à la maison de jeunes « Aïssa El-Bouti » à Hassi-Messaoud, que « l'ONSC tend à travers les rencontres périodiques avec les acteurs de la société civile des différentes wilayas du pays à établir une feuille de route nationale pour la société civile, comportant ses activités et ses attentes, en vue de les soulever aux instances compétentes pour examen, évaluation et prise en charge dans le cadre réglementaire ». Ajoutant que, « l'Observatoire mobilise une cellule via une plateforme numérique pour être à l'écoute des préoccupations et des suggestions de la société civile, en plus de la mise en place de lignes vertes pour une communication fluide ». Mettant à profit sa visite, Mme Hamlaoui a pris connaissance des contraintes auxquelles font face les représentants de la société civile en termes d'exécution des activités bénévoles, ainsi que de certaines questions liées à l'emploi, le logement et la santé au niveau des daïras de Hassi-Messaoud et d'El-Borma. En réponse aux préoccupations soulevées, cette dernière a rassuré que « l'observatoire demeure le canal le plus attentif aux préoccupations de la société civile, pour les transmettre aux instances concernées aux fins de leur trouver les solutions appropriées ». Cette rencontre a donné lieu à une projection-vidéo expliquant les modalités d'accès à la plateforme numérique de l'observatoire et les prestations que ce dernier assure, dont la consultation, la formation et éventuellement des solutions aux questions soulevées. À noter que, la présidente de l'ONSC a tenu, hier, une rencontre similaire avec la société civile à la maison de la culture Moufdi Zakaria, au chef-lieu de wilaya d'Ouargla.

L.Z.

A. N.

L'ALGÉRIE REJETTE LES ACCUSATIONS DE LA JUNTE MALIENNE ET DE L'AES, RÉAFFIRME LA VIOLATION DE SON ESPACE AÉRIEN ET RÉVÈLE LE PRÉTEXTE DERRIÈRE :

« Les putschistes ont échoué »

L'Algérie réagit énergiquement et riposte immédiatement au jeu dangereux de la junte malienne au pouvoir qui, sous prétexte du drone abattu par nos forces aériennes, mène des manœuvres hostiles pour dissimuler son échec cuisant dans la lutte contre le terrorisme, dont le peuple malien frère en paie malheureusement le prix.

PH : DR



Les putschistes de Bamako ont, ce qui est plus grave, entraîné dans leurs agissements belliqueux, le Niger et le Burkina-Faso, ainsi ligués contre l'Algérie. En réaction, le Gouvernement algérien a, dans un communiqué signé par le ministre des Affaires étrangères, dit avoir « pris connaissance, avec un sentiment de grande consternation, du communiqué du Gouvernement malien de la transition, ainsi que de celui émanant du collège des Chefs d'État de la Confédération des États du Sahel. » Par son communiqué, « le Gouvernement de la transition au Mali porte de graves accusations contre l'Algérie. En dépit de leur gravité, toutes ces allégations mensongères ne dissimulent que très imparfaitement la recherche d'exutoires et de dérivatifs à l'échec manifeste de ce qui demeure un projet putschiste qui a enfermé le Mali dans une spirale de l'insécurité, de l'instabilité, de la désolation et du dénuement », indique le communiqué du Mae.

« L'Algérie rejette avec force cette tentation présente dans toutes les attitudes malveillantes et systématiquement infondées par lesquelles la junte des putschistes qui sévissent au Mali tente vainement de faire de notre pays un bouc émissaire aux revers et aux déboires dont le peuple malien paie le prix le plus lourd », dénonce l'Algérie, notant « l'échec de cette clique inconstitutionnelle est patent à tous les niveaux, politique, économique et sécuritaire », ajoutant que « les seuls succès dont cette même clique peut se

prévaloir sont ceux de la satisfaction d'ambitions personnelles au prix du sacrifice de ceux du Mali, de l'assurance de sa survie au détriment de la protection du Mali et de la prédation des maigres ressources de ce pays frère aux dépens de son développement. » Poursuivant, Alger affirme que « la collusion que le Gouvernement malien établit avec une extrême légèreté entre l'Algérie et le terrorisme manque tellement de sérieux qu'il serait superflu de lui prêter attention ou d'y répondre. » Tout en rappelant que « la crédibilité, l'engagement et la détermination de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme n'ont besoin ni d'être justifiés, ni d'être établis », le Mae tient pour sûr que « la première menace et la plus détermi-

nante sans doute qui pèse sur le Mali aujourd'hui réside dans l'incapacité des putschistes à assumer la lutte anti-terroriste réelle et effective, au point d'en confier la gestion au mercenariat dont l'Afrique a tellement pâti dans son histoire récente. »

AFFAIRE DU DRONE : L'ALGÉRIE A LES PREUVES

Abordant l'affaire du drone abattu par les forces aériennes de l'Armée nationale populaire, Alger confirme le fait que l'espace aérien national a été violé. Pas une seule fois, mais trois fois. « La destruction par les forces algériennes de défense aérienne du territoire d'un drone malien a fait immédiatement l'objet d'un communiqué officiel du ministère de la Défense nationale », rappelle Alger, soulignant que « le Gouvernement algérien maintient les termes de ce communiqué » et tient à ajouter ce qui suit :

« **Premièrement**, toutes les données se rapportant à cet incident sont disponibles dans la banque de données du ministère algérien de la Défense nationale, en particulier les images radar qui établissent clairement la violation de l'espace aérien de l'Algérie.

« **Deuxièmement**, il ne s'agit pas de la première violation par un drone malien de l'espace aérien de l'Algérie, mais bien de la troisième en l'espace de seulement quelques mois. Les deux premières violations sont intervenues respectivement le 27 août 2024 et le 29 décembre 2024. Toutes les données se rapportant à ces violations sont disponibles dans la banque

de données du ministère de la Défense nationale.

« **Troisièmement**, s'agissant de l'incident intervenu dans la nuit du 31 mars au 01 avril 2025, toutes les données disponibles dans la banque de données du ministère algérien de la Défense nationale, y compris les images radar, établissent qu'il y a eu violation de l'espace aérien de l'Algérie à minuit huit minutes sur une distance de 1,6 km. Le drone en question a, dans un premier temps, violé l'espace aérien national, il s'est ensuite éloigné, avant d'y retourner en prenant une trajectoire offensive.

« **Quatrièmement**, l'entrée du drone malien dans l'espace aérien algérien, son éloignement, puis son retour offensif sur zone ont entraîné sa qualification de manœuvres d'hostilité caractérisée. Suite à cette qualification, le Commandement des forces de défense aérienne de l'Algérie a ordonné sa destruction. » Par ailleurs, le Gouvernement algérien dit « regrette profondément l'alignement inconsidéré du Niger et du Burkina Faso sur les thèses fallacieuses présentées par le Mali », tout comme « le langage outrancier et injustifié tenu à l'égard de l'Algérie, un langage qu'il condamne et rejette avec une extrême fermeté. » Enfin, le Gouvernement algérien, conclut le communiqué du Mae, « regrette, également, d'avoir à appliquer la réciprocité et à procéder au rappel, pour consultation, de ses Ambassadeurs au Mali et au Niger et à différer la prise de fonction de son nouvel Ambassadeur au Burkina Faso. »

Synthèse Farid Guellil

L'ALGÉRIE N'EST PAS L'ÉLÉMENT DÉSTABILISATEUR DE LA RÉGION

Quand l'AES se trompe de cible

Tout laisse supposer que le communiqué de la Confédération des États du Sahel (AES), daté du 6 avril, ne reflète pas la réalité des liens qui unissent les peuples du Mali, du Niger et du Burkina Faso, au peuple algérien.

Les rédacteurs du document dont une copie que nous détenons, et signée par Assimi Goïta, le premier responsable de la junte militaire au pouvoir au Mali, donnent l'impression d'avoir été briefés par un élément ennemi de l'Algérie. Les termes sont choisis et le vocabulaire rappelle étrangement celui usité par la presse du Makhzen qui voit en notre pays un élément de déstabilisation pour la région d'Afrique du nord, rien que ça. L'ombre de l'animateur, celui qui tire les ficelles du pantin qui a rédigé le communiqué, est bien visible.

Ces trois pays du Sahel (Mali, Niger et Burkina Faso), ont rappelé leurs ambassadeurs accrédités à Alger pour consultation. Cela laisse supposer que la crise diplomatique est bien engagée. C'est du moins la lecture qu'on pourrait faire de cette tentative d'aller vers l'escalade avec l'Algérie. De prime abord, on se demande bien pourquoi les responsables du Niger et du Burkina Faso ont pris pour argent comptant les conclusions de la prétendue enquête de l'armée malienne sur la destruction du drone par les unités de la défense aérienne de l'Armée nationale populaire. Ils n'ont pas voulu donner du crédit aux éléments présentés par l'Algérie pour justifier sa réaction face à une agression de son espace aérien mais ont adopté la thèse malienne.

C'est une vulgaire tentative d'entraîner l'Algérie dans une guerre aux conséquences désastreuses pour tous les peuples de la région. Et puis, pour la gouverne des responsables de la junte militaire au pouvoir à Bamako, l'Algérie n'a jamais été le parrain du terrorisme dans le continent. Bien au contraire elle en a été la victime. Goïta et ses complices qui ont renversé le président légalement et démocratiquement élu, jouent sur les termes en affirmant que l'armée malienne pourchassait un groupe terroriste dans la

région du nord du pays. L'armée malienne qui a fait appel à une milice étrangère (Wagner), pour l'assister dans sa tentative d'épuration ethnique qu'elle mène contre le peuple Azawad espère trouver des soutiens dans son alliance avec le Niger et le Burkina Faso. La junte malienne a dénoncé les accords de paix d'Alger et engagé une guerre contre le peuple Azawad. L'Algérie aspire à la stabilité de ses frontières sud qui ne peut être assurée sans la stabilité des pays riverains (Mali, Niger et Burkina Faso).

Il faut rappeler dans ce cadre que le nouvel ambassadeur du Mali, installé récemment à Alger avait annoncé la reprise et le retour à la normale des relations entre les deux pays au grand bonheur de leurs intérêts réciproques.

LE DÉVELOPPEMENT DU SAHEL

Le président de la République, Abdelmajid Tebboune, avait, en 2023, octroyé un milliard de dollars à l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement au Sahel. Ces efforts concernent surtout des projets à réaliser au Niger et au Mali. Pour le Niger l'aide algérienne est multiforme. C'est ainsi que, outre l'octroi d'une centrale électrique d'une capacité

de production de 50 MW, l'Algérie a garanti la formation aux cadres nigériens dans les domaines de la production d'électricité, des énergies renouvelables, du transport et de la distribution. L'aide algérienne a également concerné la construction d'une raffinerie de pétrole de 30 000 barils/jour, avec le soutien de Sonatrach pour les opportunités d'exploration et l'octroi de 300 bourses aux étudiants nigériens pour étudier dans les universités algériennes chaque année. Concernant l'aide humanitaire à ce pays, l'Algérie avait envoyé à ce pays, trois avions chargés de produits alimentaires avant le Ramadan. L'aide a également pris une dimension stratégique avec le lancement des travaux de réalisation de l'autoroute transsaharienne, de Dorsale transsaharienne (fibre optique) et le projet du gazoduc transsaharien (TSGP) qui devra relier le -Nigéria- le Niger et l'Algérie pour alimenter l'Europe.

Dans le cadre de son soutien aux pas membres de l'UA, l'Algérie a effacé les dettes de 14 pays africains (dont le Mali le Niger et le Burkina Faso), s'élevant à 1,4 milliard dollars. De plus, le président de la République avait annoncé dernièrement la création de zones franches dans la région y compris le Sahel pour booster le commerce et l'économie

dans le cadre de l'intégration africaine. Un pays comme l'Algérie qui fournit autant d'aides à ses voisins ne peut en aucun cas être considéré comme un élément de déstabilisation dans la région du Sahel et l'Afrique du nord. L'Algérie qui accueille des milliers de migrants subsahariens, rentrés souvent d'une manière illégale, n'est pas le parrain du terrorisme dans la région.

La junte militaire au pouvoir à Bamako devrait revoir ses calculs. Le drone abattu par l'ANP a franchi sans autorisation l'espace aérien et cet acte d'agression a reçu la réaction appropriée. Pour la gouverne des rédacteurs du communiqué de l'AES, l'Algérie a toujours refusé aux avions militaires français et occidentaux de franchir son espace aérien pour bombarder des positions dans ces trois pays. Partant du principe du bon voisinage, elle a refusé d'apporter son aide aux armées étrangères qui ont, au nom du prétendue lutte contre le terrorisme, massacré des populations dans la région du Sahel. Bamako, Niamey et Ouagadougou devraient revoir leurs calculs. L'Algérie n'est pas leur ennemi et son armée a agi dans le cadre de ses missions constitutionnelles de défense de l'espace aérien et du territoire algérien.

Slimane B.

ABDELAZIZ RAHABI :

« Les déclarations du gouvernement du Mali et de l'AES sont belliqueuses »

L'ex-ministre et ancien diplomate Abdelaziz Rahabi a réagi, hier, dans un post sur son compte Twitter, à la déclaration hostile du Mali, du Niger et du Burkina-Faso qui se sont ligués contre l'Algérie. Nous reproduisons cette publication in extenso comme suit : « Les déclarations du gouvernement malien et de l'Alliance des États du Sahel (AES) à la suite de la destruction d'un drone malien par l'armée algérienne sont excessives, belliqueuses et non conformes à la réalité de la situation. Elles ne favorisent pas l'apaisement recherché par l'Algérie dans sa profondeur stratégique naturelle que le Mali s'emploie à transformer en une zone de confrontation entre les grandes puissances et un espace de lutte d'influence entre les puissances régionales. Le Mali a ainsi associé le Niger et le Burkina

Faso dans une opération que la solidarité entre membres de l'AES ne peut justifier car le fait de chercher à pousser des groupes armés à se réfugier chez un pays voisin est en soi même un acte d'hostilité que ces deux derniers pays ne devraient cautionner en aucun cas. Par ailleurs, dans la pratique et selon les usages internationaux en la matière, les opérations militaires avec des aéronefs embarquant de l'armement doivent être signalées aux États voisins dans les situations de non-belligérance. Dans les deux cas, le Mali porte une grande responsabilité dans la mise sous tension permanente de notre région, de sa sécurité et de sa stabilité. »

F. G.

AVEC UNE PARTICIPATION DE 650 EXPOSANTS

Le salon Djazagro 2025 ouvre ses portes à la safex

L'édition 2025 du Salon professionnel de la production agroalimentaire (Djazagro) a ouvert hier ses portes au Palais des expositions Pins maritimes (Alger) avec la participation de 650 exposants nationaux et internationaux.

Cette nouvelle édition qui se tiendra jusqu'au 10 courant, est une occasion de mettre en lumière les avancées les plus marquantes du secteur et d'offrir aux 650 exposants représentant 36 pays, comme aux 23.000 visiteurs attendus, un cadre propice aux échanges et au développement commercial,



avec une attention particulière à un maillon clé de la filière: l'emballage. Selon un communiqué des organisateurs, cet événement professionnel Co-organisé par les entreprises Comexposium et Pro-

mosalons Algérie, est dédié exclusivement aux exposants fabricants, dont 25% sont des fabricants algériens et 75% de pays étrangers, principalement venant d'Italie, de Chine, de la

France et de la Turquie. Ces exposants actives dans les secteurs d'activités représentatifs de l'industrie agroalimentaire, notamment le conditionnement et emballage, matériels et équipements agroalimentaires, boulangerie et pâtisserie, manutention et stockage, hôtellerie et restauration, transformation des aliments, produits alimentaires et boissons, ainsi que les matières premières, ingrédients et additifs.

Cette année, Djazagro mettra l'accent particulièrement sur l'importance de la filière de l'emballage, est-il mentionné dans le document, en soulignant que cette filière «joue un rôle déterminant dans la transformation et la valorisation des produits agroalimentaires et qu'elle représente un enjeu stratégique dans la chaîne de distribution, y compris à l'international».

Dans ce cadre, le salon accueillera «Djaz'Pack », espace dédiée à l'emballage, qui fera un focus sur les matériaux durables et les techniques innovantes qui façonnent l'avenir du secteur. Aussi, il est attendu la tenue du concours «Djaz'Innov » qui récompense les innovations les plus prometteuses, contribuant au dynamisme et à la compétitivité de l'industrie agroalimentaire algérienne.

Parallèlement, le salon accueillera une rencontre intitulée «L'Agora des Experts », qui regroupera des spécialistes pour partager leur vision et leur expertise sur les tendances et défis du marché et un autre espace réservé à la formation animé par des établissements d'enseignement et de formation continue.

Ania N.

Sarah O.

MODERNISATION DU SECTEUR DU COMMERCE

Zitouni présente le programme

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a annoncé « le lancement, à partir de ce mois d'avril, d'une série de rencontres de concertation avec les différents acteurs du marché, notamment les organisations professionnelles, les opérateurs économiques, les commerçants et les associations de protection du consommateur ». Lors d'une réunion de coordination avec les cadres du ministère, consacrée à la présentation du programme de modernisation du secteur du commerce intérieur et de la régulation du marché national dans le cadre de l'application des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Zitouni a fait

savoir que ces rencontres visent à « associer tous les partenaires à l'enrichissement des projets de textes législatifs et organisationnels relatifs à la modernisation du secteur, en adéquation avec les mutations socio-économiques ». Dans ce contexte, il a affirmé que le programme de modernisation qui vise « une gestion rationnelle et transparente des marchés nationaux », repose sur des outils numériques et de contrôle modernes ainsi que des réseaux de distribution organisés, d'autant plus qu'il préserve le pouvoir d'achat du citoyen et encourage l'investissement dans les grands et moyens espaces commerciaux ».

RÉHABILITATION DES LOGEMENTS AADL

Une deuxième grande opération lancée

La filiale « AADL de Gestion Immobilière » a annoncé le lancement d'une vaste opération de réhabilitation et de rénovation de 625 immeubles à travers le territoire national. Cette initiative marque la deuxième phase d'un plan d'action ambitieux élaboré par la filiale, visant à restaurer, moderniser et revaloriser les logements AADL dans plusieurs wilayas du pays. Au total, 7 directions régionales sont concernées par cette opération, avec des interventions ciblées sur des cités présentant

des besoins urgents en matière de maintenance, d'esthétique et de sécurité. Ainsi, la direction régionale d'Alger Centre est en tête de ce programme, avec 200 immeubles en cours de réhabilitation, situés notamment à Bab Ezzouar, Ouled Fayet, Sebala, Douéra et Baba Hassan. Cette zone à forte densité urbaine bénéficie ainsi d'un traitement prioritaire, en raison de l'ancienneté de certains immeubles et de leur forte occupation. La direction régionale de Bouinan, de son côté, voit 31 immeubles faire

peau neuve à Kef El-Hammam et Brakni, tandis que celle de Constantine se concentre sur 47 immeubles répartis dans des sites comme Djiko, ESECEC et Sourram. Dans l'ouest du pays, la direction régionale d'Oran prévoit la rénovation de 77 immeubles répartis entre les wilayas de Sidi Bel Abbès, Mostaganem et Tlemcen. À Tlemcen, plusieurs cités à Mansoura et Kebbassa font l'objet d'un programme complet de remise à niveau. L'est du pays, incluant Béjaïa et Bouira, bénéficie lui

aussi d'une attention particulière, avec 119 immeubles en travaux dans des sites variés comme Boudouaou, Tidjelabine, Heraoua et Corso. À Béjaïa, pas moins de 5 cités seront concernées. Par ailleurs, A Sidi Abdallah, 112 immeubles dans la cité de Maâlma, sont concernés par cette opération de réhabilitation tandis qu'Annaba entame la remise à neuf de 39 immeubles dans plusieurs quartiers populaires tels que Sidi Amar, Souk Ellil, Oued Forcha et Sidi Achour.

A. N.

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE LITHIUM

Arkab appelle à l'identification des projets prioritaires

Suivi de l'état d'avancement des consultations relatives au développement de la filière lithium en Algérie, en tant que pilier stratégique d'une vision globale pour une transition énergétique axée sur l'exploitation des ressources minérales nationales et leur valorisation au niveau local dans un cadre industriel intégré, un sujet qui a été entamé lors d'une rencontre, à Alger, entre le ministre d'Etat, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab et le Pr Karim Zaghlib, chercheur et scientifique algérien, a indiqué un communiqué du ministère. En effet, cette réunion s'est déroulée en présence de la secrétaire d'Etat chargée des Mines, Karima Tafer, du secrétaire d'Etat chargé des Énergies renouvelables, Noureddine Yassaâ, et du P-DG du groupe Sonarem, Belkacem Soltani. Selon la même source, «cette rencontre, la deuxième entre les deux parties, vise à renforcer la coopération scientifique et technique en soutien au processus de transi-

tion énergétique en Algérie». L'accent a été mis sur «l'importance de la mise en place d'une structure de coordination pour le groupe de travail dont l'installation a été décidée lors de la précédente rencontre, afin d'assurer un suivi efficace et de faciliter la mise en œuvre des projets liés au développement de cette filière». À cette occasion, Arkab a souligné «la nécessité d'accélérer le rythme de travail et d'identifier les projets prioritaires, notamment ceux liés à la valorisation du lithium et d'autres minéraux critiques, à travers le développement d'une chaîne de production locale intégrée incluant les étapes d'exploration, de transformation, de fabrication et de formation, contribuant ainsi à la création d'une valeur ajoutée, mais aussi d'emplois durables», a fait savoir le communiqué. À cet effet, il a été convenu d'entamer «l'élaboration d'un plan d'action détaillé incluant les étapes essentielles pour le développement de la filière lithium, en identifiant

les projets prioritaires et en assurant une exploitation optimale des ressources que recèle l'Algérie», a-t-on appris de même source. Il a également été convenu de «mettre en place un programme de formation pour la qualification des compétences nationales dans ce domaine», a ajouté le ministère. À son tour, le Pr Zaghlib a réaffirmé «son plein engagement à accompagner l'Algérie dans cette démarche ambitieuse, en s'appuyant sur sa longue expérience scientifique et technique dans les domaines du stockage d'énergie, du développement de batteries, notamment de type lithium-fer-phosphate (LFP), de la fabrication de cellules photovoltaïques et de la valorisation des minéraux stratégiques», saluant «la forte volonté politique affichée par l'Algérie pour la concrétisation d'une transition énergétique sur des bases scientifiques et technologiques solides», a conclu le communiqué du ministère.

L. Zeggane

ADRAR

Tebboune met fin aux fonctions du wali Ali Bouguerra

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, dimanche, aux fonctions du wali d'Adrar, Ali Bouguerra, et chargé le secrétaire général de la wilaya, Rachid Cherid, de gérer les affaires de la wilaya, indique un communiqué de la présidence de la République. « Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, ce jour, aux fonctions de M. Ali Bouguerra, en sa qualité de wali d'Adrar, et chargé « Rachid Cherid, secrétaire général de la wilaya, de gérer les affaires de la wilaya », lit-on dans le communiqué.

R.N.

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE LITHIUM

Arkab appelle à l'identification des projets prioritaires

Suivi de l'état d'avancement des consultations relatives au développement de la filière lithium en Algérie, en tant que pilier stratégique d'une vision globale pour une transition énergétique axée sur l'exploitation des ressources minérales nationales et leur valorisation au niveau local dans un cadre industriel intégré, un sujet qui a été entamé lors d'une rencontre, à Alger, entre le ministre d'Etat, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab et le Pr Karim Zaghlib, chercheur et scientifique algérien, a indiqué un communiqué du ministère.

En effet, cette réunion s'est déroulée en présence de la secrétaire d'Etat chargée des Mines, Karima Tafer, du secrétaire d'Etat chargé des Énergies renouvelables, Noureddine Yassaâ, et du P-DG du groupe Sonarem, Belkacem Soltani. Selon la même source, «cette rencontre, la deuxième entre les deux parties, vise à renforcer la coopération scientifique et technique en soutien au processus de transition énergétique en Algérie». L'accent a été mis sur «l'importance de la mise en place d'une structure de coordination pour le groupe de travail dont l'installation a été décidée lors de la précédente rencontre, afin d'assurer un suivi efficace et de faciliter la mise en œuvre des projets liés au développement de cette filière». À cette occasion, Arkab a souligné «la nécessité d'accélérer le rythme de travail et d'identifier les projets prioritaires, notamment ceux liés à la valorisation du lithium et d'autres minéraux critiques, à travers le développement d'une chaîne de production locale intégrée incluant les étapes d'exploration, de transformation, de fabrication et de formation, contribuant ainsi à la création d'une valeur ajoutée, mais aussi d'emplois durables», a fait savoir le communiqué. À cet effet, il a été convenu d'entamer «l'élaboration d'un plan d'action détaillé incluant les étapes essentielles pour le développement de la filière lithium, en identifiant les projets prioritaires et en assurant une exploitation optimale des ressources que recèle l'Algérie», a-t-on appris de même source. Il a également été convenu de «mettre en place un programme de formation pour la qualification des compétences nationales dans ce domaine», a ajouté le ministère. À son tour, le Pr Zaghlib a réaffirmé «son plein engagement à accompagner l'Algérie dans cette démarche ambitieuse, en s'appuyant sur sa longue expérience scientifique et technique dans les domaines du stockage d'énergie, du développement de batteries, notamment de type lithium-fer-phosphate (LFP), de la fabrication de cellules photovoltaïques et de la valorisation des minéraux stratégiques», saluant «la forte volonté politique affichée par l'Algérie pour la concrétisation d'une transition énergétique sur des bases scientifiques et technologiques solides», a conclu le communiqué du ministère.

L. Z.

GHAZA

L'entité sioniste poursuit sa guerre d'extermination systématique

Au moment où l'entité sioniste accentue son agression génocidaire contre la population de Ghaza et multiplie ses attaques contre le Liban et la Syrie, les présidents, égyptien, Abdelfettah Al-Sissi, et français, Emmanuel Macron, se sont mis d'accord sur une évidence imposée sur le terrain par la résistance palestinienne : les habitants de Ghaza ne quitteront pas leurs terres pour aller ailleurs dans un pays étranger.

Selon les médias de la région, les présidents égyptien et français ont tenu un sommet bilatéral au Caire, pour discuter de la question palestinienne et plus précisément de la situation à Ghaza. Ils ont insisté, lors d'une conférence de presse conjointe, sur la nécessité de revenir à l'accord de cessez-le-feu et d'empêcher le déplacement des Palestiniens. Les mêmes sources rapportent que le président Emmanuel Macron a condamné le « déplacement forcé de la population de la bande de Ghaza » et « l'annexion de la Cisjordanie occupée » et a appelé à la fin des frappes sionistes à Ghaza et au retour au cessez-le-feu en vigueur depuis le 19 janvier. De son côté, le président égyptien a déclaré que « parvenir à la stabilité et à la paix au Moyen-Orient restera difficile tant que la question palestinienne ne sera pas résolue ». Un sommet tripartite égypto-franco-jordanien s'est tenu ensuite pour discuter des développements régionaux, notamment de la situation dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie. Au même moment, le ministère de la Santé de Ghaza a averti que la fermeture des points de passage et l'interdiction de nourriture « menacent plus de deux millions de Palestiniens de malnutrition, en particulier les enfants ». Il a également confirmé que l'occupation sioniste empêche l'entrée des vaccins contre la polio, expliquant que cela signifierait l'effondrement de sept mois d'efforts pour lutter contre l'épidémie. Le ministère a noté



Ph. DR

que la perturbation des conduites d'eau augmente les risques sanitaires et environnementaux ainsi que la propagation de la diarrhée et des maladies de peau dans la bande de Ghaza. Les conditions humanitaires difficiles auxquelles sont confrontés les habitants de la bande de Ghaza se sont aggravées depuis la nouvelle agression sioniste du 18 mars 2025.

Cela montre l'urgence, particulièrement pour les pays occidentaux et les pays arabes, « partenaires » de l'entité sioniste, d'arrêter la machine de guerre de l'entité sioniste au lieu de lui offrir un parapluie diplomatique. Cette exigence a été comprise par les peuples dans de nombreux pays du monde comme l'indiquent les manifestations de masse qui s'y sont déroulées lors de la journée de grève mondiale en soutien à Ghaza et en rejet de la guerre d'extermination menée par l'entité sioniste contre le peuple palestinien, notamment au Liban, en Turquie, en Jordanie, en Syrie, en Algérie, au Maroc, aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en France et en Palestine occupée. Au Maroc, une manifestation populaire massive a eu lieu contre la normalisation et en rejet de la guerre d'extermination contre les Palestiniens. En Grande-Bre-

tagne, une manifestation a eu lieu à l'entrée de l'ambassade américaine alors que les employés entraient sur leur lieu de travail, protestant contre leur silence concernant le génocide. Des manifestations ont eu lieu au Bangladesh avec une participation populaire importante, notamment les étudiants. La capitale française, Paris, a accueilli un événement en soutien aux journalistes palestiniens victimes des massacres sionistes, le dernier en date a été commis par l'armée sioniste qui a bombardé leur tente près du complexe médical Nasser à Khan Younés, au sud de la bande de Ghaza, tuant un journaliste ainsi qu'un jeune homme et blessant plusieurs autres journalistes.

Pour rappel, l'agression sioniste sur la bande de Ghaza a repris le 18 mars par une guerre d'extermination systématique visant à déplacer les Palestiniens de leurs terres et à briser leur résistance. Hier, le ministère de la Santé a indiqué dans son rapport quotidien que le bilan depuis le 18 mars 2025 a atteint 1 391 morts et 3 434 blessés, portant le bilan de l'agression israélienne à 50 752 martyrs et 115 475 blessés depuis le 7 octobre 2023.

M'hamed Rebah

ELLE CHERCHE À ÉTEINDRE LES VOIX DE LA VÉRITÉ

Israël poursuit ses crimes contre les journalistes

Les massacres perpétrés par l'armée d'occupation israélienne dans la bande de Ghaza se poursuivent sans relâche. La dernière atrocité en date : le bombardement délibéré d'une tente de journalistes installée à proximité de l'hôpital Nasser à Khan Younés, au sud du territoire. L'attaque a coûté la vie au journaliste Helmi Al-Faqouhi, correspondant de l'agence "Palestine Today", ainsi qu'à un jeune Palestinien, Youssef Al-Khazindar. Neuf autres journalistes ont été grièvement blessés, certains brûlés vifs. Une vidéo atroce montrant l'un d'eux en flammes circule déjà sur les réseaux sociaux. Les journalistes blessés — Ahmad Mansour, Hassan Islayeh, Ahmad Al-Agha, Mohammad Fayek, Abdallah Al-Attar, Ihab Al-Bardini, Mahmoud Awad, Majed Qudeih et Ali Islayeh — sont dans un état critique. L'attaque, qualifiée de crime de guerre, s'inscrit dans une stratégie manifeste d'élimination de la presse locale pour faire taire le

témoignage des atrocités commises. Dans la nuit de dimanche à lundi, l'armée israélienne a poursuivi ses frappes sanglantes, tuant 57 Palestiniens en 24 heures, portant à 1 391 le nombre de martyrs depuis le 18 mars 2025, dont une majorité de femmes et d'enfants. Depuis le 7 octobre 2023, le bilan du génocide s'élève à 50 752 martyrs et 115 475 blessés, selon le ministère de la Santé à Ghaza. Parmi les victimes des dernières 24 heures, figure également la journaliste Islam Moqaddad, tombée en martyre avec son enfant lors d'un bombardement à Khan Younés. Avant sa mort, elle avait publié sur Instagram : « Je ne suis pas un numéro. Il m'a fallu 29 ans pour construire ma vie ». Les crimes ne s'arrêtent pas là. Dans le quartier At-Tuffah à Ghaza, 11 personnes, dont 9 enfants, ont péri dans une frappe d'artillerie israélienne. À l'ouest de la ville, dans la zone des Muwasi, 6 autres civils, dont 2 femmes et une fillette, ont été tués dans le bombardement de

tentes de déplacés. Malgré ces crimes, les dirigeants occidentaux gardent un silence assourdissant, sans prendre de mesures concrètes contre l'occupant israélien. Le génocide à Ghaza se poursuit depuis plus d'un an et demi, sans interruption, et la récente vidéo du journaliste brûlé vif en est une énième preuve. Dans un contexte humanitaire catastrophique, le Programme alimentaire mondial a annoncé la fermeture de ses 25 boulangeries soutenues à Ghaza, faute de carburant et de farine. Les stocks de nourriture disponibles suffiraient pour moins de deux semaines. L'UNRWA alerte également sur l'épuisement des stocks humanitaires et réclame la levée immédiate du blocus. En parallèle, un rapport accablant de l'organisation israélienne "Breaking the Silence" révèle que l'armée israélienne a systématiquement détruit des maisons et des terres agricoles pour créer une vaste zone tampon le long de la frontière avec Ghaza. Selon les

témoignages de soldats, ces destructions — sans justification militaire — visent à anéantir toute vie dans ces zones. Des experts en droit international considèrent ces pratiques comme de graves violations du droit international. Alors que les massacres se multiplient, les appels à la responsabilité internationale se font de plus en plus pressants.

Le Syndicat des journalistes palestiniens demande au Conseil de sécurité de l'ONU d'agir de toute urgence, tandis que le ministère des Affaires étrangères palestinien accuse Israël de vouloir effacer la vérité et intimider les journalistes pour couvrir ses crimes. Mais pour l'heure, aucune sanction, aucune pression concrète, aucune ligne rouge franchie n'a suscité de réaction ferme. Les caméras du monde se ferment, alors que les journalistes de Ghaza continuent de tomber, non pour leurs idées, mais simplement pour avoir montré la vérité.

M. Seghilani

FACE À UNE SITUATION SANITAIRE CATASTROPHIQUE L'ONU appelle à la levée du blocus imposé à Ghaza

L'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens, l'UNRWA, a tiré la sonnette d'alarme concernant la situation de plus en plus désastreuse dans la bande de Ghaza, où les réserves d'aides humanitaires s'épuisent rapidement. Dans un communiqué diffusé dimanche, l'UNRWA a réitéré son appel urgent pour la levée du siège israélien, soulignant que les besoins en aide sont colossaux et que la situation continue de se détériorer à un rythme alarmant. L'UNRWA a annoncé que, malgré la poursuite de son travail avec les dernières réserves disponibles, le stock d'aide est proche de l'épuisement. Depuis plus d'un mois, Israël empêche l'entrée des aides humanitaires et des approvisionnements commerciaux dans la région, exacerbant ainsi la souffrance des habitants. L'agence a précisé que les habitants de Ghaza font face à des conditions de vie insoutenables et qu'il est impératif de renouveler le cessez-le-feu et de permettre l'entrée de l'aide. L'effondrement du cessez-le-feu à la fin mars a provoqué une nouvelle vague de déplacements forcés, avec plus de 142 000 personnes fuyant leurs maisons à cause de l'intensification des attaques israéliennes. Cette escalade a également eu un impact dévastateur sur le système de santé, qui se trouve au bord de l'effondrement. Les infrastructures sanitaires de Ghaza sont en ruines, avec des pénuries dramatiques de médicaments et de matériel médical. Selon les statistiques, 59 % des médicaments essentiels ont disparu des marchés, et 37 % des équipements médicaux sont désormais introuvables. Cela aggrave considérablement la souffrance des patients et des blessés, avec des conséquences dramatiques sur les soins d'urgence. Le ministre de la Santé par intérim, Youssef Abou Riche, a révélé que plus de 13 000 patients attendent de pouvoir quitter Ghaza pour recevoir des soins spécialisés à l'étranger, mais l'accès aux frontières reste bloqué. De plus, la malnutrition sévère et l'anémie sont en forte augmentation, avec 52 décès parmi les enfants dus à ces causes pendant la guerre. Les hôpitaux de Ghaza font face à une situation catastrophique, notamment le manque d'oxygène, de générateurs électriques et de carburant pour faire fonctionner les équipements médicaux essentiels. La capacité des hôpitaux à traiter les blessés est gravement compromise, et plusieurs établissements ont été contraints de fermer leurs portes. 16 centres de soins primaires, sur les 52 existants, ne sont plus opérationnels, exacerbant encore la pression sur les structures médicales restantes. Les conditions sanitaires dans la région sont également aggravées par la destruction des infrastructures d'eau, entraînant la propagation de maladies parmi la population. Selon Abou Riche, la situation environnementale a largement contribué à l'aggravation des risques sanitaires. En plus des graves pénuries de soins médicaux, les attaques directes contre les équipes de secours et les travailleurs humanitaires compliquent davantage les efforts pour sauver des vies et évacuer les blessés. L'UNRWA a renouvelé son appel à la communauté internationale pour qu'elle intervienne en urgence, exigeant la levée du siège israélien et l'autorisation de l'entrée de l'aide humanitaire dans la région. Le personnel de l'agence et les organisations humanitaires sur le terrain s'efforcent de fournir une aide limitée, mais face à la détérioration rapide de la situation, il devient crucial que l'aide internationale atteigne Ghaza sans plus de retard. En attendant, la population de Ghaza continue de vivre dans une misère indescriptible, avec des vies brisées par la guerre, le manque de nourriture et de soins médicaux, et la destruction incessante de leur habitat. Le monde doit répondre à cet appel urgent avant que la situation ne devienne encore plus catastrophique.

M. S.

LA POPULATION SE MOBILISE CONTRE LA GUERRE GÉNOCIDAIRE

Grève générale en Cisjordanie occupée

La Cisjordanie occupée a connu hier une grève générale totale en solidarité avec le peuple palestinien de Gaza, soumis depuis des mois à une guerre d'extermination menée par l'armée de l'occupant sioniste.

Cette journée d'arrêt de toutes les activités économiques, éducatives et institutionnelles dans les villes, camps et localités de Cisjordanie a été observée pour dénoncer les massacres continus, les bombardements des hôpitaux, des centres de refuge et des habitations civiles, et pour réclamer un arrêt immédiat de la guerre.



Ph : DR

Les transports, les services publics, les écoles, les universités, les banques et les établissements commerciaux ont fermé leurs portes, marquant une paralysie totale de la vie quotidienne dans toute la région. Ce mouvement de grève s'inscrit dans une volonté collective d'amplifier la voix du peuple palestinien, de dénoncer l'impunité de l'occupant sioniste, et de soutenir la population de Gaza qui subit un blocus écrasant et des frappes incessantes, dans un contexte humanitaire catastrophique. Cette grève a été initiée par les forces et factions palestiniennes, qui ont lancé un appel à une mobilisation généralisée dans toutes les terres palestiniennes occupées, dans les camps de réfugiés et la diaspora, en coordination avec les mouvements de solidarité internationaux. Elles ont appelé à faire de ce 7 avril une journée de colère mondiale contre les crimes de guerre et le nettoyage ethnique visant les enfants, les femmes et les civils innocents. Les organisateurs ont également exhorté à intensifier la pression pour que la communauté internationale mette un terme au massacre en cours, soulignant l'échec flagrant des institutions internationales à imposer des sanctions contre l'occupation ou à poursuivre le gouvernement sioniste pour ses crimes. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée de l'occupant sioniste, avec le soutien inconditionnel des États-Unis, mène une guerre génocidaire contre la population de Gaza, ayant causé jusqu'à présent plus de 165 000 martyrs et blessés, en majorité des enfants et des femmes, ainsi que plus de 11 000 disparus. Le ministère de la Santé du territoire assiégé a annoncé que depuis la reprise de l'offensive le 18 mars 2025, l'entité sioniste a tué 1 335 Palestiniens supplémentaires et blessé 3 297 autres. Parallèlement, les forces d'occupation et les colons ont intensifié leurs attaques en Cisjordanie occupée, y compris à El-Qods Est, entraînant la mort de plus de 945 Palestiniens, près de 7 000 blessés et plus de 15 800 arrestations selon les statistiques officielles palestiniennes. Dans un silence international assourdissant, la grève de ce lundi s'impose comme un acte de résistance collective et de conscience, réaffirmant le refus de l'occupation et le droit inaliénable du peuple palestinien à la liberté, à la justice et à l'indépendance.

« STOP AU MASSACRE À GHAZA ! »

Des foules immenses ont envahi les rues de nombreuses capitales à travers le monde, dénonçant d'une seule voix les crimes génocidaires perpétrés par l'armée d'occupation israélienne contre les Palestiniens de Gaza et réclamant justice, liberté et indépendance pour le peuple palestinien. De Stockholm à Londres, de Madrid à Paris, en passant par Berlin, Washington, Amman et Rabat, la mobilisation populaire s'est intensifiée ces derniers jours, marquant une colère mondiale croissante face à l'impunité dont jouit l'entité sioniste et au soutien que lui accordent plusieurs puissances occidentales. Dans la capitale jordanienne, des centaines de manifestants se sont rassemblés devant l'ambassade des États-Unis pour dénoncer le soutien inconditionnel de Washington à l'agression israélienne contre Gaza, exigeant la fin de la complicité américaine dans les massacres. À Londres, Madrid et Berlin, les cortèges ont défilé en brandissant des banderoles appelant à un cessez-le-feu immédiat et à la reconnaissance du droit des Palestiniens à vivre libres, sur leur terre, sans blocus ni occupa-

tion. À Paris, la manifestation s'est tenue dans une ambiance tendue, mais déterminée, les participants appelant à la rupture des relations avec Israël et à des sanctions contre les responsables de crimes de guerre. Aux États-Unis, des mobilisations ont été enregistrées dans plusieurs grandes villes, dont Washington, New York, Chicago, San Francisco et Los Angeles, avec des appels à une grève générale pour faire pression sur l'administration américaine et mettre fin au financement militaire de l'armée israélienne. Le Maroc n'a pas été en reste. À Rabat, ce dimanche 6 avril, des dizaines de milliers de manifestants ont envahi les rues de la capitale pour dénoncer la normalisation du régime du Makhzen avec l'entité sioniste, en pleine guerre d'extermination menée contre les Palestiniens. Drapeaux palestiniens en main, affiches de martyrs brandies haut, les Marocains ont crié leur colère face à ce qu'ils considèrent comme une trahison. Les slogans fusaient de toutes parts : "La normalisation est un crime", "Tous avec Gaza", "Palestine et Maroc : un seul peuple". La manifestation, massive et résolue, a été marquée aussi par une dénonciation claire des concessions faites par Rabat à Israël, notamment l'utilisation du port de Tanger pour le transit d'armes vers l'entité sioniste. Les manifestants ont également mis en lumière la répression que subissent les militants anti-normalisation dans le royaume, accusant le régime de vouloir museler toute voix solidaire de la cause palestinienne. À travers ces mobilisations, un message clair se dessine : les peuples du monde rejettent les massacres commis à Gaza, dénoncent la complicité internationale avec l'occupant sioniste et appellent à une justice réelle pour les Palestiniens, un peuple qui a le droit légitime de vivre libre, indépendant et maître de son destin.

WASHINGTON PUNIT LA SOLIDARITÉ AVEC GHAZA

Alors que les universités américaines sont devenues des foyers actifs de mobilisation contre le génocide perpétré par Israël à Gaza, les autorités américaines ont lancé une campagne de répression ciblant les étudiants internationaux qui soutiennent la cause palestinienne. Depuis la signature, fin janvier, d'un décret par le président Donald Trump visant à « lutter contre l'antisémitisme », des dizaines de jeunes étrangers ont vu leurs visas annulés. Ce texte, qui donne carte blanche aux autorités pour expulser tout étudiant accusé de « participation à des activités antisémites », est largement interprété comme un instrument politique pour museler les soutiens à la Palestine. Selon plusieurs médias américains, les annulations de visas se comptent désormais par centaines, affectant des étudiants inscrits dans les plus prestigieuses institutions du pays : Columbia, Stanford, UCLA, entre autres. À UCLA, le président de l'université Julio Frenk a confirmé l'annulation des visas de six étudiants actuels et de six anciens diplômés. À Stanford, ce sont quatre étudiants et deux anciens qui sont visés. Columbia, l'un des épicentres de la mobilisation propalestinienne, a vu quatre de ses étudiants internationaux sanctionnés. Le 30 janvier, Trump a signé un décret permettant le renvoi des étudiants impliqués dans des mouvements dénonçant le soutien américain à Israël. Quelques semaines plus tard, le 27 mars, le ministre des Affaires étrangères Marco Rubio a annoncé l'annulation d'au moins 300 visas, prétextant un « soutien présumé au Hamas ». Des arrestations ciblées ont également été signalées. Le 9 mars, les

autorités ont arrêté Mahmoud Khalil, un activiste palestinien engagé à l'université Columbia. Le 25 mars, Ramisa Öztürk, doctorante turque, a été arrêtée dans le Vermont. D'autres, comme Badr Khan Suri, chercheur indien à Georgetown, sont sous la menace d'expulsion, accusés de « propagande pro-Hamas ». Les protestations en faveur de Gaza se sont étendues à plus de 50 campus à travers le pays, entraînant l'arrestation de plus de 3 100 personnes, majoritairement étudiants et enseignants.

DES MILLIERS D'ÉGYPTIENS EN COLÈRE

Le centre-ville du Caire a été également le théâtre d'une mobilisation populaire massive en solidarité avec Gaza. Des milliers d'Égyptiens sont descendus dans les rues après la prière du vendredi pour dénoncer les crimes de guerre commis par Israël et le soutien des États-Unis à l'agression en cours. La place de l'Opéra et ses alentours ont résonné de slogans puissants : « Gaza tu n'es pas seule », « À bas Israël ! », « Israël assassin, l'Amérique complice ! ». Les manifestants, de tous âges, agitaient des drapeaux palestiniens et brandissaient des pancartes exigeant la rupture des relations diplomatiques avec Tel-Aviv. Cette manifestation a été déclenchée à l'appel de plusieurs partis politiques, de mouvements étudiants et d'organisations syndicales, à la suite de la frappe israélienne qui a tué sept travailleurs humanitaires de l'ONG World Central Kitchen. Face à l'ampleur de la

mobilisation, les forces de sécurité ont établi de nombreux barrages et contrôles, mais n'ont pas empêché le rassemblement. Les slogans s'en sont pris aussi au régime égyptien, accusé de « complicité passive » en raison du blocus du point de passage de Rafah. Un manifestant déclarait : « Nous ne pouvons plus nous taire. Ce n'est pas seulement une guerre, c'est un génocide ! Et notre silence serait une trahison ». Cette mobilisation s'inscrit dans une vague de protestations régionales et internationales dénonçant l'impunité dont jouit Israël, notamment après l'attaque meurtrière contre les travailleurs humanitaires étrangers.

ASSAUT POPULAIRE CONTRE L'AMBASSADE ISRAËLIENNE À AMMAN

Des milliers de Jordaniens ont manifesté, vendredi 5 avril à Amman, devant l'ambassade israélienne pour dénoncer les massacres perpétrés à Gaza. La colère populaire, attisée par la récente tuerie de sept travailleurs humanitaires par Israël, s'est traduite par un mouvement de masse d'une rare intensité. Dès la fin de la prière du vendredi, une foule compacte a convergé vers le quartier diplomatique d'Abdoun, où se trouve l'ambassade. Les manifestants ont brandi des drapeaux palestiniens et scandé : « Pas d'ambassade d'un État criminel ! », « À bas Israël ! », « L'Amérique complice du massacre ! ». Les protestataires ont exigé l'expulsion de l'ambassadeur israélien et la rupture immédiate des accords de paix entre la Jordanie et Israël, signés à Wadi Araba en 1994. Des appels à un boycott total des produits américains et israéliens ont également été lancés. Les forces de l'ordre ont tenté de contenir la manifestation en déployant des barrières de sécurité, mais les protestataires ont réussi à s'approcher à quelques mètres de l'enceinte diplomatique, exigeant des actions concrètes du gouvernement jordanien. Certains manifestants ont dénoncé l'inaction officielle face à ce qu'ils qualifient de « génocide en direct », exhortant le roi Abdallah II à se positionner fermement contre les atrocités commises à Gaza. Cette mobilisation s'ajoute à une série de manifestations qui secouent le monde arabe depuis le début de l'offensive israélienne, illustrant l'exaspération croissante des peuples face à l'impunité d'Israël et à l'alignement occidental.

M. Seghilani

BANDE DE GHAZA

90% des femmes enceintes et allaitantes souffrent de famine

À l'occasion de la célébration de la Semaine mondiale de la santé, du 7 au 13 avril, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a alerté sur l'aggravation de la crise sanitaire dans la bande de Gaza, où près de 90 % des femmes enceintes et allaitantes souffrent de famine, en raison de la guerre israélienne en cours depuis plus d'un an et demi. Margaret Harris, porte-parole de l'OMS, a souligné que les femmes enceintes et allaitantes de Gaza ainsi que des milliers d'enfants souffrent de famine. Le manque d'équipement médical empêche ces femmes et enfants de recevoir les soins dont ils ont désespérément besoin. Harris a insisté sur le fait qu'aucune aide alimentaire ou médicale n'a atteint Gaza, exacerbant ainsi la souffrance des populations. « De nombreuses femmes et enfants ont un besoin urgent de traitement. Le manque d'approvisionnement alimentaire et médical fait que la situation se détériore jour après jour », a-t-elle déclaré. Elle a également précisé que la situation s'est gravement détériorée depuis le début de la guerre d'extermination israélienne, lancée le 7 octobre 2023. Bien que le cessez-le-feu temporaire ait permis à certaines structures de rétablir partiellement leurs services, la reprise des attaques israéliennes a une fois de plus détruit de nombreuses installations sanitaires, y compris l'hôpital Nasser. Actuellement, environ 20 hôpitaux fonctionnent encore partiellement à Gaza, mais ces derniers sont incapables de fournir des soins adéquats en raison de l'épuisement des fournitures médicales et du manque de ressources. Les personnels de santé, bien que confrontés à des conditions de travail épouvantables, continuent de se battre pour sauver des vies, malgré la pénurie d'équipements essentiels, tels que le matériel nécessaire à la transfusion sanguine. « Les patients sont victimes de blessures horribles et de saignements graves, mais les médecins et les infirmiers restent sur place pour servir la population », a ajouté Margaret Harris. Le plus grand fardeau de cette crise sanitaire pèse sur les enfants. Selon les dernières informations, plus de 50 000 personnes ont été tuées depuis le début de l'agression israélienne, dont une grande majorité d'enfants et de femmes. Les services d'urgence sont débordés, et de nombreux corps restent sous les décombres, incapables d'être récupérés par les équipes de secours en raison des incessantes attaques. Le commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, a également mis en lumière la situation critique des centres de santé dans la région. Ces derniers sont régulièrement attaqués, et les travailleurs de la santé sont tués ou blessés lors des bombardements israéliens. L'ONU a exprimé ses inquiétudes face à la destruction continue des infrastructures sanitaires, précisant que les travailleurs de santé, malgré les attaques incessantes, continuent de risquer leur vie pour apporter des soins aux blessés. « Alors que nous devrions célébrer la santé et la guérison lors de la Journée mondiale de la santé, nous pleurons la perte de ces deux valeurs fondamentales à Gaza », a déclaré Lazzarini. Face à cette situation humanitaire sans précédent, l'OMS et l'UNRWA appellent la communauté internationale à intervenir d'urgence pour fournir une aide humanitaire à Gaza, en particulier pour permettre l'entrée des fournitures médicales et alimentaires. Le manque de soins médicaux et les conditions de vie catastrophiques risquent de faire encore plus de victimes parmi la population, en particulier les femmes et les enfants, qui sont les plus vulnérables dans cette guerre tragique.

M. S.

COLÈRE CHEZ LES COLONS APRÈS LES FRAPPES DE GHAZA SUR LE SUD

« De quelle victoire parlent-ils ? »

Les médias israéliens rapportent une vague de colère parmi les colons après la reprise des frappes en provenance de Gaza, visant Ashdod, Ashkelon et Gan Yavne.

Une forte vague de colère a déferlé parmi les colons suite à la reprise des frappes depuis la bande de Gaza dimanche soir. Environ 10 roquettes ont été lancées en direction d'Ashdod, Ashkelon et Gan Yavne, dont seulement la moitié a été interceptée, selon le journaliste de la chaîne 12 israélienne, Nitsan Shapira. Les colons ont exprimé leur mécontentement. Ori, un colon à Ashkelon, a déclaré : « Cela fait un an et demi que la guerre dure à Gaza et ils continuent de lancer des roquettes sur la ville. La situation n'est pas normale, les frappes continuent contre nous. » Il a ajouté : « Depuis un an et demi, nous courons vers la salle renforcée, de quelle "victoire" parlent-ils ? » Rafi, également à Ashkelon, a partagé : « Il y a eu la sirène d'alarme, comme toujours, nous avons couru vers la salle sécurisée, et avant de fermer la porte, une explosion a eu lieu près de nous. C'est un miracle que nous soyons sains et saufs. » La chaîne a rapporté que les éclats d'obus ont endommagé des véhicules dans la région d'Ashkelon, ce qui a poussé le maire de la ville, Tomer Glom, à demander à l'armée israélienne de répondre vigoureusement contre le Hamas. De son côté, le ministre israélien de la Sécurité, Israël Katz, a annoncé la poursuite de l'opération « Courage et Épée » contre le Hamas, soulignant que « les frappes doivent être confrontées par une riposte dure », ajoutant qu'« Israël n'acceptera pas de tirs de roquettes sur son territoire. » Hier, les Brigades des Martyrs d'Al-Qassam, branche militaire du Hamas, ont revendiqué des tirs de roquettes sur la région d'Ashdod, « en réponse aux massacres sionistes contre les civils. » Les médias israéliens ont admis que trois personnes avaient été blessées à Ashkelon et que des véhicules avaient été endommagés par les tirs de roquettes. L'armée



israélienne a confirmé le lancement de 10 roquettes depuis Gaza, prétendant en avoir intercepté cinq.

MANIFESTATIONS CONTRE NETANYAHU À EL-QODS ET À WASHINGTON

Les familles des prisonniers israéliens manifestent devant la résidence du Premier ministre d'occupation, Benjamin Netanyahu, à ElQods occupée, pour exiger l'exécution de l'accord de réintégration des prisonniers, tandis qu'une manifestation a eu lieu aux États-Unis, où Netanyahu est actuellement en visite. La chaîne israélienne « Kan 11 » a rapporté que des familles de prisonniers israéliens détenus par la résistance palestinienne dans la bande de Gaza, ainsi que des familles de prisonniers libérés, manifestaient devant la résidence de Netanyahu à ElQods occupée. Lors de cette manifestation, les familles ont lu des témoignages de prisonniers israéliens libérés. La grand-mère d'Idan Alexander a déclaré à Netanyahu : « Tu dois t'asseoir avec le président américain Donald Trump pour finaliser un accord qui ramène tout le monde. Tu seras mentionné dans

les pages de l'histoire juive pour avoir ramené tous les prisonniers chez eux. » De son côté, Erez Adar a déclaré : « C'est la première fois que je viens ici car nous avons atteint un point de non-retour. Les otages ont été mis de côté, nous criions mais rien ne se passe. J'appelle le Premier ministre à ramener les prisonniers dans un seul mouvement pour offrir un meilleur avenir. » Une manifestation a également eu lieu à Washington, en même temps que l'arrivée de Netanyahu à « Blair House ». Environ 50 Israéliens et Juifs américains ont protesté devant ce lieu, réclamant au président Trump de « ne pas tomber dans son piège » et de demander à Netanyahu de revenir à l'accord pour la réintégration des prisonniers. Le Premier ministre israélien est actuellement en visite aux États-Unis et doit rencontrer lundi à la Maison Blanche le président américain Donald Trump et l'envoyé spécial américain au Moyen-Orient, Steve Wittkoff. Cette rencontre a été rapidement organisée, signe que « Trump et Netanyahu discuteront du dossier des prisonniers », selon le quotidien israélien « Yedioth Ahronoth ».

M. Seghilani

SUITE À LA FUITE DES TRAVAILLEURS

Le secteur "haute technologie" israélien en crise

Un rapport publié dans le journal israélien Yediot Ahronot révèle une inquiétante augmentation du nombre de travailleurs du secteur "haute technologie" ayant quitté Israël depuis le début de la guerre en octobre 2023. Ce phénomène, jugé « très préoccupant » par les autorités israéliennes, met en lumière la fragilité du secteur dans un contexte de guerre et d'incertitude économique. Selon le rapport, environ 8 300 travailleurs du secteur "haute technologie" israélien – soit environ 2,1% du total des employés dans ce domaine – ont quitté Israël pour une période d'un an ou plus, entre octobre 2023 et juillet 2024. Ces données ont été obtenues grâce à l'Autorité de l'Innovation israélienne, qui note que le départ mensuel moyen est de 826 personnes, avec un pic record de 1 207 départs en octobre 2023. Comparativement, la situation en août 2023 avait vu environ 966 départs. Le rapport souligne que cette tendance est alimentée par l'instabilité politique et sécuritaire qui frappe Israël, un facteur qui contraste avec les années précédentes où la croissance du secteur technologique était supérieure à celle d'autres secteurs économiques. En 2024, le secteur "haute technologie" est confronté à un ralentissement, avec un nombre de départs équivalant désormais à la croissance de l'économie en général, contrairement à la dynamique rapide des années passées. Un autre point crucial mis en évidence par le rapport est la migration massive des travailleurs des entreprises de "haute technologie" israéliennes vers l'étranger. En effet,

ces entreprises emploient aujourd'hui plus de 440 000 personnes à l'étranger, contre 400 000 en Israël. Parmi les grandes entreprises, celles opérant à l'international, telles que Waze, Gett, et Sygnia, emploient désormais plus de la moitié de leurs effectifs à l'étranger. De plus, environ 75% des employés travaillant dans les domaines du marketing, des ventes et du service client sont basés à l'étranger. Dans les entreprises cotées en bourse, telles que Check Point et Wix, la situation est encore plus alarmante. Ces sociétés ne comptent que 60 000 employés en Israël, soit seulement un quart de leurs effectifs totaux. En 2024, les entreprises israéliennes de "haute technologie" ont recruté 4 500 employés dans la recherche et le développement, et 2 000 dans les ventes et le marketing à l'étranger. En dépit de la pénurie de 17 000 travailleurs dans le secteur, l'Autorité de l'Innovation rapporte que

depuis 2022, l'emploi dans le secteur est resté stable, sans changement notable. Cette stagnation est inquiétante, d'autant plus que l'écart salarial entre les travailleurs du secteur "haute technologie" et les autres secteurs de l'économie s'est creusé. En 2024, le salaire moyen dans ce secteur est de 32 300 shekels, soit 2,8 fois plus que celui des autres secteurs. Le rapport met également en lumière une réduction significative du nombre de travailleurs dans les fonctions administratives et de production, qui ne nécessitent pas de compétences techniques ou de recherche et développement. Les opportunités d'emploi se concentrent désormais sur ceux ayant des qualifications techniques avancées, ce qui pose des risques pour l'ensemble du secteur. Le secteur "haute technologie" israélien, qui constitue une part essentielle de l'économie, a subi un choc majeur en raison de la

guerre, avec une diminution de la main-d'œuvre et des inquiétudes sur le financement, ce qui pourrait entraîner un ralentissement économique généralisé en 2024. Ce phénomène a été signalé par The New York Times, qui a indiqué que la guerre avec le Hamas a mis en lumière les vulnérabilités du secteur, alors que de nombreux travailleurs envisagent de quitter le pays face à l'incertitude politique, notamment en raison des réformes judiciaires proposées par le gouvernement israélien. En conclusion, le secteur de la "haute technologie" israélienne fait face à une crise majeure, exacerbée par la guerre en cours, le climat politique tendu, et l'incertitude économique. Si la tendance des départs se poursuit, Israël pourrait perdre une partie significative de son principal moteur économique.

M. S.

DEUX PRISONNIERS ISRAËLIENS DÉTENUS PAR LE HAMAS

« Le temps est compté »

Le samedi précédent, la résistance armée palestinienne a publié une vidéo intitulée « Le temps est compté », montrant deux prisonniers israéliens détenus par le Hamas. Dans cette vidéo, les prisonniers israéliens ont expliqué : « L'armée israélienne a décidé de nous bombarder, et a frappé le bâtiment où nous étions, mais nous avons survécu grâce à Allah et aux combattants du Hamas qui ont risqué leurs vies pour nous sortir et nous faire respirer de l'air. Quand le bombardement a commencé, ils nous ont vite ramenés dans les tunnels. » Le porte-parole militaire des Brigades d'Al-Qassam, Abu Ubaida, avait annoncé un jour avant la vidéo que « la moitié des prisonniers vivants de l'ennemi se trouvent dans les zones que l'armée d'occu-

pation a demandé d'évacuer ces derniers jours. » La chaîne israélienne « 12 » a révélé que la division de réhabilitation du ministère israélien de la Sécurité avait traité 16 500 soldats et officiers blessés depuis le début de la guerre. Selon les données du ministère, 7300 des blessés souffrent de troubles psychologiques. Le président précédent du Conseil de la sécurité nationale israélienne, Yaakov Nagel, a averti d'une grave crise dans la force humaine de l'armée israélienne, précisant que cette crise existait avant le 7 octobre 2023, mais s'est aggravée depuis cette date. Il a ajouté que cette crise touche à la fois les conscrits, les réservistes et les soldats de carrière.

M. S.

DES BRITANNIQUES DANS LE VISEUR POUR PARTICIPATION À DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ À GHAZA Scotland Yard saisie

Dix citoyens britanniques sont visés par de graves accusations de crimes de guerre pour leur participation présumée à l'agression militaire israélienne contre la population de Gaza. Un groupe d'avocats de renom, mené par l'éminent défenseur des droits humains Michael Mansfield, a déposé hier un rapport détaillé de 240 pages auprès de l'unité des crimes de guerre de la police londonienne (Scotland Yard), documentant leur implication directe dans des actes constitutifs de crimes contre l'humanité.

Le dossier, élaboré par des juristes et chercheurs basés à Londres et à La Haye, expose des preuves accablantes : assassinats ciblés de civils et de travailleurs humanitaires par tirs de snipers, attaques délibérées contre des zones résidentielles, des hôpitaux, des sites religieux et historiques, ainsi que des cas de déplacements forcés de civils palestiniens. Les actes en question auraient été commis entre octobre 2023 et mai 2024. Pour des raisons légales, l'identité des dix suspects – dont certains seraient des officiers de haut rang et titulaires de la double nationalité – n'a pas été révélée. Mais les auteurs du rapport insistent : chacun des crimes recensés constitue une violation du droit international et relève de la Cour pénale internationale. Michael Mansfield, célèbre pour son engagement dans des dossiers emblématiques tels que l'affaire de la tour Grenfell, le meurtre de Stephen Lawrence ou encore l'affaire des Six de Birmingham, a déclaré : « Si un de nos concitoyens commet un crime, nous avons le devoir d'agir. Même si nous ne pouvons empêcher des gouvernements étrangers de se comporter de manière criminelle, nous pouvons refuser de tolérer de tels actes de la part de nos ressortissants. Personne n'est au-dessus des lois. » Le rapport a été rédigé au nom du Centre palestinien pour les droits humains (basé à Gaza) et du Centre britannique pour le droit d'intérêt public. Il s'appuie sur des preuves issues de sources ouvertes, de témoignages de victimes et d'observateurs directs. Un témoin oculaire, présent dans un hôpital à Gaza, rapporte une scène bouleversante : des corps jonchant la cour, certains enterrés à la hâte dans une fosse commune, et une pelleuse écrasant l'un des cadavres dans un acte de profanation inqualifiable. Une autre pelleuse aurait démolie une aile de l'hôpital. Shawn Summerfield, avocat au sein du cabinet Doughty Street Chambers, qui a contribué à la constitution du dossier, affirme que les éléments rassemblés forment une base « solide et convaincante » pour des poursuites judiciaires. Il estime que l'opinion publique britannique sera « profondément choquée » d'apprendre qu'il existe des preuves crédibles de l'implication directe de ressortissants britanniques dans de telles atrocités. Le rapport rappelle la responsabilité légale du Royaume-Uni, en vertu des conventions internationales, d'enquêter et de poursuivre les auteurs présumés de crimes internationaux graves. L'article 51 de la loi britannique de 2001 sur la Cour pénale internationale stipule qu'un individu peut être poursuivi au Royaume-Uni pour crime de guerre, crime contre l'humanité ou génocide, même si les faits ont été commis à l'étranger. « Ce qui se passe est illégal et inhumain. Cela doit cesser », a déclaré Raji Sourani, directeur du Centre palestinien pour les droits humains. « Nous avons transmis toutes les preuves nécessaires aux autorités, elles ne peuvent plus prétendre ignorer ces crimes ». Paul Heron, directeur juridique du Centre britannique de soutien aux droits palestiniens, a insisté : « Nous présentons ce rapport pour affirmer que ces crimes ne sont pas commis en notre nom ». Une lettre de soutien, signée par des dizaines de juristes, de chercheurs et de défenseurs des droits humains, a été transmise parallèlement au dépôt du rapport, exhortant la cellule des crimes de guerre de Scotland Yard à ouvrir une enquête sérieuse et indépendante. Alors qu'Israël nie systématiquement la commission de crimes de guerre à Gaza – malgré un bilan dépassant les 50 000 martyrs palestiniens – cette initiative marque un tournant potentiel dans les efforts visant à faire rendre des comptes à ceux qui participent, directement ou indirectement, à la campagne génocidaire en cours contre le peuple palestinien.

M. S.

TLEMCEM. NOUVEAU SYSTÈME D'INFORMATION DOUANIER

Plus de 1 900 déclarations de devises effectuées

La direction régionale des Douanes de Tlemcen a enregistré 1.970 déclarations de devises effectuées par les voyageurs via le nouveau système d'information douanier, a-t-on appris samedi.



Depuis la mise en service du nouveau système d'information "ALCES" en novembre 2024, la direction a recensé 1.400 déclarations de devises à l'entrée des voyageurs sur le territoire national via l'aéroport international "Messali El Hadj" de Tlemcen, dont 800 depuis le début d'année en cours, ainsi que 570 déclarations à la sortie du territoire via le même aéroport, dont 320 également depuis

janvier dernier. Par ailleurs, en ce qui concerne le mouvement des voyageurs via cet aéroport depuis le début de l'année, la direction régionale des Douanes de Tlemcen a enregistré l'entrée de 26.400 passagers et la sortie de 22.153, a-t-on fait savoir de même source. "Ce

nouveau système douanier vise à faciliter les opérations de passage aux frontières et à réduire le temps d'attente", a-t-on souligné à la direction régionale des Douanes de Tlemcen. Il permet aux voyageurs, après la création d'un compte sur le site officiel des Douanes, d'enregis-

trer à distance leurs documents de passage, de déclarer les devises, les objets précieux, ainsi que les effets et bagages personnels, avant d'arriver aux bureaux douaniers, a-t-on expliqué.

Par ailleurs, dans le but d'assurer un meilleur contrôle des passagers, l'Inspection principale des voyageurs des douanes de Tlemcen a été renforcée par l'affectation de 37 agents douaniers. Cette mesure vise à faciliter le traitement des vols transportant les membres de la communauté algérienne résidant à l'étranger, en plus de garantir le bon déroulement des vols des pèlerins vers les Lieux saints de l'Islam pour la saison en cours, qui prévoit 19 vols aller-retour au départ de l'aéroport international "Messali El Hadj" de Tlemcen, a-t-on ajouté de même source.

MOSTAGANEM. DAÏRA DE SIDI LAKHDAR

Attribution de 360 millions de DA pour des projets de développement

Un montant de 360 millions DA a été attribué à des projets de développement dans les communes de la daïra de Sidi Lakhdar (Mostaganem), a-t-on appris, samedi, des services de la wilaya. Le programme de soutien au développement social et économique des communes de Sidi Lakhdar, Benabdemalek Ramdane et Hadjadj a alloué 360 millions DA pour financer 28 opérations de développement dans divers secteurs. Dans ce cadre, la commune de Sidi Lakhdar a bénéficié de 8 opérations de développement d'une valeur totale de 127 millions DA, selon la même source. Le secteur des travaux publics a bénéficié de la part la plus importante de ces opérations, avec la réhabilitation des chemins communaux dans les villages d'Ouled Ghazi, Takour, Ouled Lahcen, El Graïna, Sidi Ahmed, Ezzine, Ouled

Djilali Belarbi et Reaknia, entre autres. Cette année, quatre terrains de sport de proximité seront aménagés dans les quartiers de la ville de Sidi Lakhdar, et le réseau d'assainissement sera étendu dans le village de Trabaâ Es-Sahel, fait-on savoir. Le programme de développement social et économique dans la commune avoisinante de Hadjadj comprend 9 opérations d'une valeur totale de 109 millions de dinars pour aménager une partie du village de Trabaâ Es-Sahel, entretenir les chemins dans les villages de Hdadcha et Zerifa, et construire deux terrains de sport de proximité dans les villages de Djebara et Smara. Les villages d'Ouled Boukhatem et El Bouakir de cette même commune bénéficieront d'un projet de réalisation d'un réseau d'assainissement, tandis que le village de Djebabra verra son école primaire

dotée d'une cantine scolaire, ajoute la même source. La commune de Benabdemalek Ramdane verra la réalisation de 11 opérations pour un montant de 129 millions DA, permettant l'aménagement de trois terrains de sport de proximité dans les villages de Deradis, Ouled Younes, et Es-Sakhra, ainsi que l'aménagement du quartier "Saker Mohamed" au centre de la commune, et du village de Rouaoua. Quatre salles de classe seront également réalisées pour l'extension de l'école du village de Deradis. Dans le cadre de ce même programme de développement, un réservoir d'eau sera construit dans le village d'El Behair, ainsi que des réseaux d'assainissement dans les villages d'Ouled Younes, de la ferme Bouchareb, en plus de l'ouverture de chemins dans les villages de Touafir, Chaibia et Derouaich, souligne-ton.

M'SILA. POUR RÉGULER LES PRIX

Commercialisation de 2000 quintaux de pomme de terre déstockée

La direction des services agricoles (DSA) de M'sila a déstocké, en fin de semaine dernière, 2.000 quintaux de pomme de terre dont la commercialisation a été entamée, a indiqué, samedi le responsable de la communication de la DSA, El Hachemi Benyounés. La commercialisation de cette quantité de pomme de terre, emmagasinée en chambre froide dans la zone d'El Maâdher, dans la commune de Bou-Saâda, est destinée à réguler le prix de ce tubercule de large consommation, a ajouté le même responsable. La commercialisation de ces 2.000 quintaux de pomme de terre a été effectuée sous la supervision de la Société algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA), en coordination avec les directions des services agricoles et du commerce, a encore précisé M. Benyounés. Selon le même responsable, la SARPA a commencé à recevoir les grossistes et les détaillants en vue de lancer

l'opération de commercialisation en approvisionnant le marché pour un prix de vente qui « ne dépassera les 80 dinars/kg ». De son côté, le directeur délégué du commerce de Bou Saâda, Mokhtar Ben-

saïd, a souligné que ses services « œuvreront en permanence pour que ces quantités parviennent au citoyen selon les conditions fixées », révélant, dans ce contexte, que l'itinéraire de cette pomme de terre

déstockée sera suivi depuis les chambres froides jusqu'aux acheteurs, en plus d'un strict contrôle des commerçants pour éviter tout abus susceptible d'affecter le prix convenu.

SIDI BEL-ABBÈS. DSA

Trois périmètres agricoles réservés à la mise en valeur dans le cadre de la concession

Trois périmètres agricoles ont été réservés, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, à la mise en valeur dans le cadre du régime de concession, a-t-on appris de la direction des services agricoles (DSA). La même source a précisé que la commission technique chargée de l'attribution des périmètres pour la mise en valeur agricole dans le cadre de la concession a désigné une première parcelle située dans la commune de Bir El Hamam, dont la superficie a été délimitée par la direction du Cadastre et de la Conservation foncière, estimée à plus de 4.249 hectares. La deuxième parcelle a été attribuée dans la commune de Marhoum, avec une superficie de plus de 6.424 hectares, tandis que la troisième a été délimitée dans la même commune

avec une superficie dépassant 1.090 hectares, a-t-on fait savoir. A noter que la wilaya de Sidi Bel-Abbès a délivré, récemment, 126 décisions d'octroi de concessions par voie de conformité au profit des agriculteurs. Cette démarche vise à assainir le foncier agricole pour permettre l'exploitation des terres avec un titre légal. Ainsi, 51 décisions ont été remises, en plus de 18 contrats de conversion du droit de jouissance en concession à la fin du mois de janvier dernier, a indiqué la DSA, ajoutant que 75 autres décisions ont été délivrées au début du mois de mars écoulé. L'opération se poursuivra prochainement avec la remise de 168 autres décisions aux agriculteurs bénéficiaires, a-t-on signalé de même source.

TIARET. CONSERVATION DES FORÊTS

Mise en service de sept nouveaux

projets forestiers

Sept nouveaux projets forestiers sont entrés dernièrement en exploitation dans la wilaya de Tiaret, dans le but de renforcer la protection du couvert forestier, a-t-on appris samedi du conservateur des forêts, Abdelkader Achour. M. Achour a indiqué que ces sept projets, réalisés dans le cadre du programme d'investissement de l'année écoulée, ont nécessité un budget de 151,7 millions de dinars, soulignant qu'ils ont concerné différentes zones de la wilaya disposant d'un couvert forestier. Ces projets ont porté sur l'aménagement de pistes forestières sur une distance de 83,5 kilomètres répartis sur neuf zones dans six communes, ainsi que l'ouverture de nouvelles pistes sur 14 km dans deux zones forestières. Selon la même source, deux nouvelles tours de vigie ont été construites et une troisième a été réaménagée dans trois zones différentes. Une source d'eau a été également aménagée pour être utilisée en cas d'incendie, a-t-il ajouté. Par ailleurs, dans le cadre du même programme, 100 hectares de zones forestières dégradées ou ayant subi des incendies au cours des années précédentes ont été assainis, afin de favoriser leur régénération naturelle. M. Achour a encore annoncé que le secteur a bénéficié, au titre du programme d'investissement de l'année 2025, de deux projets importants, à savoir l'aménagement de 61 km de pistes forestières et la plantation de 200 hectares en diverses essences forestières dans la région de El-Guétifa" dans la commune de Sidi Abderrahmane, dans le but de la protéger de l'ensablement.

SAÏDA. OPGI

100 LPL en cours de réalisation dans la commune de Youb

Les travaux de réalisation de 100 logements publics locatifs sont en cours dans la commune de Youb (Saïda), a-t-on indiqué auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilière OPGI. Le taux d'avancement des travaux de ce projet immobilier est de 40 %. Les travaux ayant débuté en octobre dernier pour un délai de livraison fixé à 18 mois, selon la même source. Le directeur de l'OPGI de la wilaya de Saïda, Djabri Abderrahmane a visité la semaine dernière ce projet, qui a bénéficié d'un financement de plus de 300 millions de dinars. A l'occasion, il a insisté sur la nécessité de renforcer le chantier en main-d'œuvre, à respecter les normes de qualité dans la réalisation et à livrer le projet dans les délais impartis, a-t-on fait savoir.

A noter que la daïra de Youb enregistre un programme de 1.345 logements publics locatifs dont 895 ont été réceptionnés et le restant est en cours de réalisation. Pour rappel, la wilaya de Saïda a bénéficié, au milieu de l'année dernière, d'un nouveau quota de logements de cette même formule estimée à 2.000 unités, dans le cadre d'un programme supplémentaire lancé dans plusieurs communes de la wilaya.

TIZI OUZOU. SALON DE L'ÉLEVAGE ET DES PRODUCTIONS LAITIÈRES

La première édition reportée d'une semaine

Le premier Salon de l'élevage et des productions laitières prévu initialement entre le 29 avril et le 3 mai prochain à la gare routière de Boukhalfa, entrée ouest de Tizi-Ouzou, a été reporté d'une semaine et se tiendra finalement du 6 au 10 mai, ont annoncé dimanche les organisateurs.



PH: DR

Initialement prévu le 29 avril pour s'achever le 3 mai, le premier Salon de l'élevage et des productions laitières se tiendra finalement entre les 6 et 10 mai, toujours à la gare routière de Boukhalfa, a-t-on appris auprès de la Chambre d'agriculture de la wilaya (CAW), qui a expliqué ce changement de date par des "raisons organisationnelles". Selon la même source, cette modification de date a été décidée "en raison du cirque Amar qui fera escale au même endroit devant abriter le Salon", a-t-on précisé. Le

cirque Amar a, en effet, informé qu'il sera accueilli dans la ville de Tizi-Ouzou du 8 au 19 avril courant et installera ses "roulottes" et chapiteaux à la gare routière de Boukhalfa pour y présenter ses spectacles. Aussi, poursuit-on, il a été décidé de décaler d'une semaine cet événement dédié à l'élevage et aux productions laitières "afin d'assurer les meilleures conditions de déroulement pour les expo-

sants et les visiteurs", en raison de sa nature, qui nécessite un certain temps au préalable pour la préparation du site d'exposition. Hormis la date du déroulement du Salon, les autres modalités concernant la prochaine manifestation agricole restent sans changement, a annoncé la chambre, insistant que la clôture des inscriptions pour participer au Salon est fixée au 17 du mois courant. Placé sous le patronage

du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, et sous l'égide du wali de Tizi-Ouzou, le Salon de l'élevage et des productions laitières s'inscrit dans une dynamique nationale de valorisation de la filière lait et du savoir-faire des éleveurs, tout en constituant une opportunité pour rassembler l'ensemble des acteurs de ce secteur stratégique, rappelle-t-on. Les organisateurs visent à atteindre plusieurs objectifs dont la promotion de la filière lait en offrant une vitrine pour les initiatives, les innovations et les succès enregistrés dans le domaine de l'élevage et de la transformation laitière. Ils visent également à encourager l'autosuffisance alimentaire en exposant des solutions adaptées et des technologies modernes pouvant contribuer à renforcer la production locale et ainsi limiter les importations des produits laitiers. Il est aussi attendu à travers cette initiative de soutenir le développement des zones rurales en mettant en lumière le rôle clé de l'élevage dans l'économie locale, tout en insistant sur les opportunités de création d'emplois et de développement durable.

ORAN. UNIVERSITÉ D'ORAN 1 "AHMED BENBELLA"

Participation d'environ 100 étudiants à la 2^e édition du hackathon national

Environ 100 étudiants de 20 établissements d'enseignement supérieur du pays, parmi lesquels des universités, des instituts et des écoles supérieures, participent à la deuxième édition du hackathon national (SHESEM2025) sous le thème "Développement durable", organisé à partir de dimanche par l'Université d'Oran 1 "Ahmed Benbella". Cette manifestation scientifique, qui se déroulera sur trois jours en collaboration avec le club numérique de formation pédagogique de la Faculté des sciences exactes et appliquées de la même université, constitue "une opportunité pour les jeunes participants, venus de 17 wilayas, de mettre

en avant les innovations et projets sur lesquels ils travailleront dans divers aspects du développement durable, dans le but de renforcer leur esprit de créativité et d'entrepreneuriat", a déclaré M. Karim Bouamrane, vice-recteur de l'Université d'Oran 1 chargé des relations extérieures, en marge de la cérémonie d'ouverture de l'événement. Les participants ont été répartis en 30 équipes, chacune composée de trois étudiants, encadrées par 20 superviseurs. Ils devront concourir pendant 24 heures pour proposer un projet, une application ou un design innovant sur un sujet qui leur sera présenté demain, lundi, avec une annonce des résultats pré-

vue pour mardi prochain, selon le même responsable. Les étudiants, venant d'établissements universitaires d'Alger, Batna, Djelfa, Saïda, Mostaganem, Boumerdès, El Tarf, Sidi Bel Abbès, Oran et d'autres wilayas, auront un jour pour réaliser leurs projets sur le thème de cette édition, à partir de 8h du matin demain, lundi. Les participants à cette édition représentent des étudiants de l'École supérieure d'intelligence artificielle, de l'École supérieure de mathématiques, ainsi que des facultés des sciences naturelles et de la vie, et des spécialités en informatique et intelligence artificielle des établissements universitaires participants, selon M. Bouamrane.

BÉCHAR. MÉGAPROJET DE TRANSFERT DES EAUX DU CHAMP DE CAPTAGE DE GUETRANI

Les travaux achevés

Les travaux du mégaprojet de transfert des eaux albiennes du champ de captage de Guetrani (Nord de Bechar), destinées à l'alimentation en eau potable (AEP) des populations de la région de Bechar, sont totalement achevés, a-t-on appris dimanche des responsables du projet. Ce mégaprojet hydraulique, préconisé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour sécuriser totalement l'approvisionnement en eau potable des habitants des communes de Bechar, Kenadza et Abadla et mettre un terme au manque d'eau qu'ont connu ces collectivités, a nécessité un investissement de l'Etat de plus de 32 milliards DA, a précisé à l'APS le directeur du projet, Noureddine Bensalem. Les essais de trans-

fert des eaux albiennes de ce champ de captage, soit 80.000 M3 d'eau à travers une conduite de 306 km, dont 129 km de réseaux pour la collecte des eaux de 26 forages et 177 km de conduites en acier (de 800 à 1.000 mm), ont été "totalement positifs", a-t-il expliqué. Le projet, deuxième du genre après celui similaire de Boussir dont les travaux ont été lancés en octobre 2023 par un groupement d'entreprises publiques spécialisées sous le pilotage de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), a pour but de mettre un terme aux insuffisances constatées en matière d'AEP à travers les collectivités précitées, a-t-il ajouté. Trois (3) stations géantes de pompage, disposant chacune d'un débit de 900 à 926 litres/seconde,

ont été aussi finalisées et mise en service dans le cadre de ce mégaprojet doté d'une ligne électrique spécifique, avec un financement (réalisation et équipement) de plus d'un (1) milliard DA, a fait savoir M. Bensalem. L'ouvrage hydraulique est marqué aussi par son équipement d'un château d'eau de 20.000 M3, qui vient en renfort à quatre (4) autres infrastructures similaires, permettant ainsi de faciliter l'AEP des populations des collectivités susmentionnées, selon le même cadre de l'ANBT. Ce mégaprojet hydraulique, dont la mise en service officielle aura lieu prochainement, vient s'ajouter à celui de Boussir (Nord de Bechar également), réalisé pour plus de neuf (9) milliards DA et qui permet actuellement, grâce aux eaux

albiennes de 11 forages, le transfert quotidiennement de 30.000 M3 d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable des populations de la commune de Bechar via un réseau de 188 km de conduites, a-t-il indiqué. Ces deux grands projets de transferts d'eaux sont dotés d'un réseau de télégestion et de techniques de pointe en la matière, ce qui permettra la supervision intégrale de l'ensemble des ouvrages de captage et de transfert, a-t-il expliqué. Au-delà de sa performance technique, le projet traduit la volonté des pouvoirs publics de répondre concrètement aux défis d'approvisionnement en eau des populations de la wilaya de Bechar, a souligné le même cadre de l'ANBT.

KHENCHELA. STOCKAGE

DES CÉRÉALES

Quatre centres de proximité prochainement mis en service

Au total, 4 centres de proximité pour le stockage des céréales seront mis en service lors de la prochaine campagne moissons-battage dans la zone sud de la wilaya de Khenchela, a indiqué, dimanche, le directeur des services agricoles (DSA), Saïd Tamen. Les 4 dépôts de stockage, réalisés dans les zones agricoles d'Ogla Lebaâra, de Meïta, de Taghrart et de Retim, dans la région saharienne de Nemamcha (à l'extrême sud de la wilaya de Khenchela), sont en voie d'achèvement et seront prêts à recevoir des céréales lors de la campagne moissons-battage de l'actuelle saison agricole (2024-2025) qui sera lancée en mai prochain, a ajouté le même responsable dans une déclaration à l'APS. M. Tamen a ajouté que la capacité totale de stockage des 4 centres de proximité est de 240.000 quintaux, chaque structure ayant été conçue pour recevoir 60.000 quintaux. Ces projets, agréés par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche dans le cadre du programme d'extension de la capacité de stockage de céréales dans la région sud de Khenchela, ouvriront de nouveaux débouchés pour les producteurs de différents types de céréales et de semences dans la partie saharienne de Nemamcha située à plus de 120 km du chef-lieu de wilaya, a encore indiqué la même source. Dans le même contexte, la réalisation d'un silo géant d'une capacité de stockage d'un million de quintaux (à Khenchela) sera "prochainement" entamée, en même temps que 8 dépôts intermédiaires dans les communes d'Ennsigha, d'El Mahmel, d'Ouled Rechache, de Babar, d'Ain Touila de M'toussa, de Tamza et de Remila, pour une capacité totale de stockage de 400.000 quintaux, a précisé le DSA.

TIMIMOUN. COMPLEXE GAZIER

DE TINERKOUK

Une quarantaine d'apprentis bénéficient de stages

Une quarantaine d'apprentis ont effectué des stages pratiques au niveau du complexe gazier de la daïra de Tinerkouk (Nord de Timimoun), au cours de l'année professionnelle 2024-2025, a-t-on appris dimanche des responsables locaux du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels. Ces stages, couvrant diverses spécialités, dont l'électromécanique, l'électricité industrielle, l'hôtellerie et la gestion des déchets dangereux, ont pour objectif de renforcer les compétences techniques des apprentis, a expliqué la directrice du Centre de formation et d'apprentissage (CFPA) de Tinerkouk, Houria Bouchrit. La formation par apprentissage permet de fournir une main d'œuvre qualifiée, adaptée aux besoins du marché du travail local, notamment au profit des compagnies opérant dans la région, a-t-elle souligné. Mme Bouchrit a également fait savoir que sept de ces apprentis ont déjà décroché des postes d'emploi permanents précisant que cette démarche s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère de tutelle, qui vise à accompagner les diplômés du secteur et à favoriser leur insertion professionnelle.

**S
T
R
O
P
S**

SA VALEUR MARCHANDE MONTE EN FLÈCHE

Amoura battra-t-il le record de Mahrez ?

L'international algérien Mohamed Amoura, sociétaire du club allemand de Wolfsburg, est en passe de battre le record historique de son compatriote Riyad Mahrez, après la montée en flèche de sa valeur marchande au prix de l'intérêt croissant qu'il suscite auprès des clubs européens, notamment des clubs anglais réputés pour leurs dépenses généreuses.

Selon le site "Transfermarkt", la valeur d'Amoura a atteint 32 millions d'euros, ce qui en fait actuellement de lui le deuxième joueur algérien le plus cher sur le marché, dépassant des noms illustres comme Islam Slimani, Said Benrahma, Ramy Bensebaini, Amine Gouiri et Ismaël Bennacer. Le joueur de 24 ans a attiré l'attention cette saison 2024-2025 en Bundesliga avec Wolfsburg, où il a disputé jusqu'à présent 27 matchs toutes compétitions confondues, totalisant 2235 minutes de jeu, inscrivant 10 buts et fournissant 10 passes décisives. Avec l'approche du marché des transferts d'été, les regards se tournent vers le transfert "mystérieux" qui se prépare dans les coulisses et qui pourrait changer l'ordre des records dans le football algérien. Des sources médiatiques sportives ont rap-

Ph: DR



porté un grand intérêt de la part de géants anglais tels que Liverpool et Arsenal pour signer Mohamed Amoura, des clubs connus pour leur capacité à débours des sommes colossales s'ils sont convaincus par le talent d'un joueur.

En moins de cinq ans, Amoura est passé de joueur local à l'ES Sétif à une star en Bundesliga et professionnel en Europe en 2021, sa valeur marchande ayant grimpé de 1,2 million d'euros à 32 millions, soit plus de 25 fois, ce qui reflète sa progression rapide et la confiance des clubs en ses capacités. Avec cette valeur marchande, l'enfant de Jijel a surpassé le transfert de Slimani à Leicester City, qui s'élevait à 31 millions d'euros, alors que ce dernier avait rejoint une

équipe comprenant à l'époque l'actuel star d'Al Ahly d'Arabie Saoudite, Riyad Mahrez.

Bien que le transfert de Mahrez à Manchester City en 2018 pour 67,8 millions d'euros reste le plus cher pour un joueur algérien, l'ancien joueur de l'Entente ferait l'objet d'une concurrence féroce des clubs de Premier League ce qui devrait changer la donne.

La question qui reste en suspens est de savoir si Mohamed Amoura réussira vraiment à battre le record légendaire de son compatriote Riyad Mahrez et à inscrire son nom comme le joueur algérien le plus cher de l'histoire. On en saura un peu plus cet été.

Hakim S.

APRÈS CINQ ANS PASSÉS À NICE

Boudaoui s'apprête à quitter la Côte d'Azur cet été

Le milieu de terrain algérien Hicham Boudaoui continue de briller cette saison avec le club français de Nice, tout comme avec l'équipe nationale, où il est devenu un élément incontournable dans l'échiquier de l'entraîneur suisse Vladimir Petkovic, ainsi que pour les supporters algériens..

Boudaoui vient de se distinguer par une passe décisive au profit de son équipe lors du match du week-end contre Nantes dans le cadre de la 28e journée de la Ligue française. Malgré la défaite des siens, il a confirmé son statut de meilleur joueur sur le terrain en dominant le milieu, ce qui a ravivé l'idée que ce joueur mérite un club plus prestigieux que Nice, que ce soit en Ligue 1 ou dans un autre championnat plus compétitif.

C'est du reste l'avis du sélectionneur national, Vladimir Petkovic, qui a insinué lors de sa dernière conférence de presse après le match contre le Mozambique que Boudaoui a un niveau supérieur à celui de son club actuel. Il a déclaré à propos : "C'est un joueur de haut niveau, je suis convaincu qu'il recevra des offres cet été de certains grands clubs. Je ne dis pas que Nice n'est pas un grand club, mais il y a certainement d'autres options meilleures."

Le contrat du joueur formé



dans l'Académie du "Paradou" avec Nice expire lors de l'été 2027, mais il semble se diriger vers un départ en fin de saison en raison de l'intérêt continu qu'il suscite auprès de plusieurs clubs anglais et espagnols, tels qu'Aston Villa, Brighton et Séville. De plus, le joueur a clairement exprimé son souhait de changer d'air et de rejoindre un club qui lui garantit plus de visibilité dans le monde du football, en adéquation avec son niveau.

L'algérien avait signé il y a quelques mois un contrat avec l'agence HCM pour la gestion sportive, une action interprétée par beaucoup comme un signe clair de son désir de quitter Nice. À noter que cette même agence avait facilité le transfert

de l'autre algérien Amine Gouiri vers l'Olympique de Marseille, et gère également les affaires du latéral gauche du Borussia Dortmund, Ramy Bensebaini.

Bien que le club de Nice ne s'oppose pas au départ de son joueur algérien, sa valeur marchande - estimée à 10 millions d'euros par le site "Transfermarkt" - est jugée insatisfaisante, ce qui compliquera sans doute son transfert, rendant la situation plus difficile que prévu pour le joueur. Cependant, cela ne l'incitera pas à entrer dans un conflit administratif avec son club pour maintenir son niveau de jeu actuel, afin de préserver sa place en équipe nationale avant la Coupe du Monde 2026.

En dépit de cinq matches manqués en Ligue française à

cause de blessures et d'accumulation de cartons, le joueur algérien a disputé 21 matchs sur 23 comme titulaire, avec une moyenne de 83 minutes par match.

Sa première apparition en tant que remplaçant a eu lieu contre Saint-Étienne lors de la 24e journée de "Ligue 1", avant de recommencer sur le banc contre Monaco le 29 mars dernier après la trêve internationale.

Après sa participation en tant que remplaçant lors du match contre Saint-Étienne le 1er mars dernier, le journal "Nice Matin" a souligné que l'absence de l'algérien avait fait comprendre à tout le monde son importance sur le terrain, écrivant : "Hicham Boudaoui a débuté sur le banc contre Saint-Étienne pour la première fois cette saison en Ligue française. Même si nous connaissons déjà son importance, l'impact de son absence en dit beaucoup plus."

Le même journal a rapporté que Franck Haise, entraîneur de Nice, est fasciné par la performance de l'enfant de Béchar en Algérie, qui selon lui apporte toutes les solutions nécessaires à tout entraîneur en milieu de terrain, avant d'ajouter ce que Petkovic avait dit plus tard : "Boudaoui n'a pas encore eu la carrière qu'il mérite dans le monde du football."

H. S.

VERTS DE L'ÉTRANGER

Un week-end prolifique pour nos internationaux

De la France à la Belgique en passant par le Danemark, les internationaux algériens ont marqué de leur empreinte dimanche dernier dans une soirée riche en buts et en rebondissements. Bennacer, Kadri et Chiakha ont chacun brillé dans leurs championnats respectifs, offrant à leurs clubs des victoires précieuses pour la course au titre ou le maintien. Une dynamique positive qui pourrait compter à l'approche des échéances internationales.

L'Olympique de Marseille a mis fin à sa spirale négative hier soir en s'imposant difficilement face à Toulouse (3-2) au stade Vélodrome. En crise de résultats avec quatre défaites sur les cinq derniers matchs, les Phocéens de Roberto De Zerbi n'avaient d'autre choix que de l'emporter pour reprendre la deuxième place de Ligue 1 McDonald's. Mission accomplie, non sans frayeur. Cette victoire a notamment été rendue possible grâce à un éclair de génie de Mason Greenwood, auteur d'un but somptueux en pleine lucarne du pied droit, sur une passe rapide d'Ismâel Bennacer. Le milieu de terrain algérien, de retour dans le onze de départ après près d'un mois d'absence, a ainsi délivré sa première passe décisive sous les couleurs marseillaises.

Le coup franc joué intelligemment a permis de surprendre la défense toulousaine et de remettre Bennacer dans le cercle des joueurs décisifs. Recruté cet hiver en prêt par l'OM, le champion d'Afrique 2019 cherche à retrouver du temps de jeu et des sensations. Hier soir, il a livré une prestation solide, rassurant son entraîneur et les supporters sur son état de forme.

En face, le Toulouse Football Club n'a pas démerité, mais s'est heurté à une équipe marseillaise bien décidée à ne pas tout gâcher dans la dernière ligne droite. Du côté algérien, notons que ni Aymen Zuliani ni Mehdi Messali ne sont entrés en jeu. Les deux joueurs sont restés sur le banc tout au long de la rencontre, dans une équipe toulousaine qui reste malgré tout à une confortable 11e place, mais avec seulement huit points d'avance sur le barragiste Reims.

CHIAKHA FAIT PARLER LA POUDE AU DANEMARK

Pendant ce temps, en Superliga danoise, Amin Chiakha continue de se faire un nom. Le jeune attaquant algérien, titularisé pour la deuxième fois consécutive en championnat, a été décisif pour le FC Copenhague face à Nordsjælland.

C'est lui qui a inscrit l'unique but de la rencontre, offrant ainsi trois points cruciaux à son équipe dans la course au titre.

À la 64e minute, sur un coup-franc bien tiré, Gabriel Pereira place une tête qui file au second poteau, hors du cadre. Chiakha, bien placé, surgit pour reprendre de la tête à son tour et tromper le gardien adverse. Il s'agit



PH. L. DR.

là de son premier but en championnat cette saison, lui qui avait déjà fait trembler les filets à quatre reprises en UEFA Conférence League. Une performance qui tombe à pic puisque, dans le même temps, Midtjylland s'inclinait, permettant ainsi au FC Copenhague de prendre seul la tête du championnat avec deux points d'avance.

KADRI ILLUMINE LA BELGIQUE

En Belgique, le héros algérien du week-end se nomme Abdelkabar Kadri. Opposé à Saint-Trond dans une rencontre capitale pour le maintien, le milieu offensif de Courtrai a réalisé une prestation de haute volée. Dès la 17e minute, il ouvre le score d'un magnifique but : lancé sur le côté gauche, il feinte la passe devant deux défenseurs, repique dans l'axe, puis enchaîne un double crochet avant d'enrouler parfaitement son ballon du droit pour le placer hors de portée du gardien.

Son festival ne s'arrête pas là, puis-

qu'il sera également passeur décisif quelques minutes plus tard. Trouvé en retrait, Kadri glisse le ballon à Nacho Ferri qui double la mise. Courtrai s'imposera finalement 3-0, une victoire qui permet au club de revenir à quatre points de Saint-Trond, justement, et de croire encore à une place dans les play-offs de maintien. Cette performance individuelle est d'autant plus importante que Kadri était très attendu dans ce match à enjeu. Solide techniquement, inspiré dans ses choix, il a été le métronome de son équipe. De son côté, Saint-Trond a dû faire sans Zineddine Belaid, absent depuis la mi-février, alors que Bilal Brahimi a disputé la rencontre comme titulaire, sans parvenir à faire la différence.

À deux mois du terme des championnats européens, les Fenecs savent se rendre utiles au bon moment. De quoi redonner des idées à Vladimir Petkovic en vue des prochaines échéances des Verts ?

Mohamed Amine Toumit

CHAMPIONNATS ARABES

DE JUDO

Double enjeu pour les Algériens

La scène du judo arabe se prépare à vivre une double actualité à Amman, en Jordanie. L'Algérie y engage ses cadets aux Championnats arabes 2025 tout en visant un poste stratégique dans l'Union arabe de judo à travers la candidature de Khaled Ouennouf. Le premier vice-président de la Fédération algérienne de judo (FAJ), Khaled Ouennouf, ambitionne de rejoindre le Bureau exécutif de l'Union arabe de Judo (UJA), à l'occasion de l'Assemblée générale électorale prévue aujourd'hui à Amman. Ce rendez-vous capital se tiendra en marge des Championnats arabes 2025, organisés du 6 au 10 avril dans la capitale jordanienne. Le soutien de la FAJ ne s'est pas fait attendre. Son président, Yacine Sillini, a adressé un message de soutien à son vice-président, tout en félicitant les jeunes judokas algériens qui représenteront le pays dans la catégorie cadets. Une manière de motiver les troupes à tous les niveaux, tant administratif que sportif.

La délégation algérienne se compose de onze judokas : sept garçons et quatre filles. Chez les garçons, figurent Alaeddine Sahraoui (-50 kg), Larbi Addad (-55 kg), Mohamed Amine Dekouah (-60 kg), Mohamed Sadek Laoued (-66 kg), Oussama Laïb (-73 kg), Soheib Zitouni (-81 kg) et Merouane Mohamed Anis Bettahar (-90 kg). Côté féminin, Roufaïda Bousebaâ (-44 kg), Ranim Chaïbi (-52 kg), Dounia Berrahouel (-57 kg) et Dounia Adda (-70 kg) porteront les espoirs de la nation.

DE JEUNES CHAMPIONS AMBITIEUX

Ces jeunes athlètes, encadrés par Hamid Chahal et Asma Belaidouch, affichent une grande confiance à l'approche de la compétition. Ce sentiment est nourri par leurs performances récentes, puisque la majorité d'entre eux ont été sacrés champions d'Afrique lors des dernières journées continentales. L'objectif est désormais clair : décrocher un maximum de médailles arabes et confirmer la suprématie régionale. La préparation a été intense et ciblée, avec des stages techniques et un suivi rigoureux. À travers cette compétition, la FAJ entend également tester l'endurance mentale et physique de ses jeunes talents dans une ambiance de haute pression, comparable à celle des grandes compétitions internationales. La participation de Khaled Ouennouf à l'Assemblée électorale, en parallèle de cet engagement sportif, démontre l'ambition de l'Algérie de peser davantage dans les instances dirigeantes du judo arabe. Ce double défi illustre bien l'élan actuel que connaît cette discipline dans le pays. Reste à savoir si l'Algérie réussira ce pari à deux volets : sur les tatamis comme dans les coulirs de l'Union arabe.

M. A. T.

PREMIER LEAGUE

Un derby Mancunien sans relief

Annoncé comme un choc important pour la course à l'Europe, le 196e derby de Manchester entre United et City a accouché dimanche dernier d'un triste 0-0 à Old Trafford. Un match terne entre deux équipes loin de leur meilleur niveau, qui laisse un goût d'inachevé aux supporters des deux camps et n'arrange les affaires de personne.

Dimanche soir, pour la 31e journée de Premier League, Manchester United accueillait son rival historique Manchester City dans un derby au parfum particulier. D'un côté, United, modeste 13e au classement, cherchait à rééditer l'exploit de l'aller (victoire 2-1 à l'Etihad) et se rassurer avant son déplacement à Lyon en Ligue Europa. De l'autre, City, toujours en course pour une place en Ligue des champions, avait l'occasion de grimper à la 4e place après le nul de Chelsea. Mais à Old Trafford, le spectacle n'a jamais vraiment démarré.

Les Red Devils ont tenté d'imprimer un rythme plus direct, mais sans grande efficacité. À la peine dans les derniers mètres, ils n'ont cadré que deux de leurs treize tirs. Garnacho, peu inspiré, a manqué une grosse occasion en début de match, avant d'enchaîner les mauvais choix. Zirkzee, bien lancé par Bruno Fernandes, a buté sur un Ederson attentif (77e), sans réussir à forcer la décision.

CITY SANS HAALAND, SANS IDÉES

En face, les Citizens ont dominé la possession (59 %) mais sont restés stériles offensivement. L'absence d'Erling Haaland a pesé lourd, tout



comme la discrétion de Kevin De Bruyne, qui disputait pourtant son dernier derby mancunien. Phil Foden, titularisé en pointe, n'a pas su se montrer dangereux. Omar Marmoush a été le seul à véritablement inquiéter Onana, auteur de deux parades décisives sur un coup franc (64e) puis une volée puissante (69e). Trop prévisible, le jeu de City s'est heurté à une défense de United bien en place.

Mateo Kovacic, en difficulté dans l'animation, n'a pas su

trouver les intervalles, tandis que Pep Guardiola a semblé résigné face à la faible intensité de ses joueurs. Même l'entrée de Doku n'a pas changé le rythme d'un match qui a souvent ressemblé à une rencontre de fin de saison sans enjeu.

Au classement, Manchester City reste cinquième, mais voit Aston Villa revenir à un point. La lutte pour la C1 promet d'être tendue jusqu'au bout, d'autant que les Sky Blues devront gérer en parallèle leur parcours en FA Cup.

Liverpool chahuté

L'équipe d'Arne Slot n'est plus la machine écrasante qu'elle a été pendant la majeure partie de la saison, et Fulham en a profité dimanche sous le soleil de Craven Cottage.

Les "Reds" n'avaient goûté à la défaite qu'une seule fois jusqu'ici en championnat, le 14 septembre contre Nottingham Forest à Anfield (0-1). Entre temps, ils avaient étiré leur invincibilité à 26 matches. Avec 73 points, le leader dispose tout de même encore d'une confortable avance de onze points sur son dauphin Arsenal (2e, 62 pts) à sept journées de la fin. Il faudra cependant remettre la marche avant lors des deux prochaines journées, contre West Ham et Leicester, avant un

cycle plus relevé (Tottenham, Chelsea, Arsenal...). A Londres, Liverpool a été plombé par les défaillances en série de sa défense, prise à défaut trois fois en l'espace de 14 minutes en première période.

"Nous nous sommes créés occasion après occasion (en fin de match, ndr). Au final, nous avons manqué de temps pour rattraper les trois erreurs que nous avons commises en première période", a résumé Slot sur la BBC.

Événement rare: aucune équipe de l'actuel Top-5 n'a réussi à s'imposer durant cette 31e journée de Premier League. Cela pourrait permettre à Newcastle de s'y glisser en cas de victoire lundi à Leicester.

SOUTHAMPTON RELÉGUÉ

Ramsdale victime d'un nouveau naufrage

Le verdict est tombé. Southampton est officiellement relégué de Premier League après sa défaite contre Tottenham (1-3) dimanche dernier, avec sept journées encore à disputer. Pour Aaron Ramsdale, gardien des Saints, cette chute est déjà un scénario familial. Après Bournemouth et Sheffield United, il devient le gardien ayant connu le plus de relégations en Premier League. Le destin de Southampton est scellé. Battu pour la 25e fois de la saison sur la pelouse de Tottenham, le club anglais n'a plus aucune chance de se maintenir dans l'élite du football anglais. Avec seulement deux victoires et quatre nuls en 31 matchs, les Saints rejoignent le groupe des équipes reléguées, devenant ainsi la première formation du Top 5 européen à descendre en Championship cette saison. Le scénario était prévisible pour l'équipe de

RAMSDALE, UN GARDIEN ENCHAÎNANT LES RELÉGATIONS

Pour Aaron Ramsdale, cette descente n'est pas un premier épisode. À 26 ans, l'international anglais connaît trop bien la douloureuse expérience de la relégation. En 2020, il avait déjà vécu la chute avec Bournemouth, avant d'enchaîner avec Sheffield United en 2021. Ce

dimanche, après la défaite de Southampton, Ramsdale devient ainsi le gardien ayant connu le plus de relégations en Premier League, avec trois clubs différents.

Malgré un début de carrière prometteur et des performances notables avec l'équipe nationale, Ramsdale a vu sa carrière affectée par des clubs en proie à la lutte pour le maintien. Si le gardien n'est pas le seul responsable de ces échecs collectifs, il est néanmoins un témoin récurrent des difficultés auxquelles ces équipes font face, avec des défenses perméables et des attaques manquant de cohérence.

UN TOURNANT POUR SOUTHAMPTON

Cette relégation marque un tournant pour Southampton, un club autrefois respecté dans l'élite anglaise. Après une sai-

BARÇA

Frenkie de Jong refuse de partir gratuitement

Frenkie de Jong souhaite prolonger avec le Barça. Il le clame depuis des semaines, et les consignes données à son agent, Ali Dursun, vont dans ce sens. Selon Mundo Deportivo, De Jong a clairement fait savoir à son agent qu'à ce jour, il ne voulait pas écouter les offres d'autres clubs. Il a certes été lié à Liverpool, Manchester United et à des clubs en Arabie saoudite, mais sa priorité est de continuer à jouer pour le Barça au-delà de 2026, date à laquelle son contrat actuel expire.

Frenkie de Jong a cependant tenu à dissiper tout doute quant à la possibilité de le voir partir gratuitement à la fin de son contrat. Le Néerlandais est clair : par loyauté, il n'envisage pas de quitter gratuitement le club, qui a pris un engagement financier important envers lui depuis 2019. Dans tous les cas, le Barça estime qu'il est encore trop tôt pour entrer dans des négociations avancées concernant le renouvellement de Frenkie et préfère attendre que la partie importante de la saison soit terminée, également pour voir comment le Néerlandais se comporte dans ces matches décisifs pour la Liga, la Coupe du Roi et la Ligue des Champions.

REAL MADRID

Luka Modric vers le Qatar ?

À bientôt 40 ans, Luka Modric semble comme un grand cru de Sauternes qui se bonifierait indéfiniment au fil des années. S'il a clamé sa volonté de finir sa carrière au Real Madrid il y a quelques semaines, l'Arabie saoudite et le Qatar n'ont cependant pas caché leur volonté de rapatrier l'international croate dans leurs championnats respectifs. Jusqu'à présent, il n'y a eu aucun contact entre le Real et le joueur pour discuter du renouvellement du contrat. Le scénario est très similaire à ce qui s'est passé la saison dernière, qui s'est terminée par le renouvellement du contrat pour une autre saison. Le Qatar souhaite renforcer ses équipes et élever le niveau compétitif de l'Emirates League, qui est actuellement loin derrière la Ligue saoudienne. Là-bas, il pourrait retrouver son coéquipier au Real Madrid l'an passé Joselu, ainsi que David García, Rodrigo Moreno et le vétéran et champion du monde Javi Martínez, toujours en activité malgré ses bientôt 37 ans.

Cette saison, Modric a pris part à 47 des 49 rencontres du Real Madrid, pour quatre buts et six passes décisives.

CAP SUR LE MONDIAL 2026

Nos U20 féminines en stage

La sélection féminine algérienne U20 se prépare activement pour les éliminatoires de la Coupe du monde 2026. À six mois de leur entrée en lice, les jeunes Vertes ont entamé, dimanche dernier, un stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa, avec pour objectif : franchir tous les obstacles menant à la Pologne, pays hôte de la phase finale.

Dimanche, la Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé le début d'un stage de préparation pour l'équipe nationale féminine U20, sous la houlette de l'entraîneur Sid Ahmed Mouaz. Ce regroupement, qui s'étalera jusqu'au 10 avril, marque le premier jalon d'un long parcours vers la Coupe du monde féminine des moins de 20 ans prévue en août 2026. Pour ce premier cycle de travail, le sélectionneur a convoqué 26 joueuses évoluant dans le championnat national. Les joueuses ont entamé ce stage par une séance légère, dimanche en fin de journée. Programmée à 18h00, la session a duré environ une heure. L'objectif était de réactiver le groupe et de procéder à une reprise progressive après plusieurs semaines sans rassemblement. Pour le staff technique, cette première prise de contact permet aussi d'évaluer le niveau physique et technique des joueuses locales, en attendant d'éventuelles renforts issues de la diaspora.

Exemptée du premier tour des éliminatoires, l'Algérie débute directement au deuxième tour, prévu en septembre 2025. Les coéquipières de la capitaine Widad Benamer affronteront le Sénégal en double confrontation. Le match aller se jouera en déplacement entre le 19 et le 21 septembre, tandis que la manche retour aura lieu une semaine plus tard en Algérie, entre le 26 et le 28 septembre. Un duel africain équilibré en perspective, face à une équipe sénégalaise également ambitieuse. En cas de qualification, les Algériennes devront ensuite franchir deux autres tours. Le troisième tour se jouera en février 2026 face au vainqueur du match

entre le Nigeria – grand favori du continent – et l'équipe victorieuse du duel Rwanda-Zimbabwe. Si les Fenecs passent cette étape, elles disputeront le quatrième et dernier tour en mai (aller entre le 1er et le 3 mai, retour entre le 8 et le 10 mai). Seules quatre équipes africaines valideront leur billet pour la phase finale en Pologne.

UN DÉFI INÉDIT POUR LES JEUNES FENECES

La compétition s'annonce particulièrement relevée : pas moins de 38 sélections africaines prennent part aux éliminatoires, preuve de l'intérêt croissant pour le football féminin sur le continent. Chaque tour se joue en aller-retour, sans phase de groupes, ce qui renforce la tension et l'importance de chaque match. Pour les Algériennes, l'ambition

est claire : se qualifier pour la première Coupe du Monde féminine U20 de leur histoire.

Le staff de Sid Ahmed Mouaz mise pour l'instant sur un groupe 100 % local, mais reste attentif à l'émergence de talents évoluant à l'étranger. La détection se poursuit à travers divers canaux, notamment les académies partenaires en France, en Belgique ou encore au Canada.

Toutefois, la base du projet repose sur une formation locale qui s'est densifiée ces dernières années, malgré les difficultés structurelles rencontrées par le football féminin en Algérie.

La route vers la Pologne est encore longue, mais les U20 algériennes semblent prêtes à relever le défi. Reste à savoir si la volonté affichée sur le terrain pourra se traduire en exploits historiques.

M. A. T.

AVIRON ET CANOË KAYAK

L'Open des Skiffs ce week-end à Mila

À la veille du coup d'envoi de l'Open des Skiffs 2025, l'Algérie renforce son engagement dans les sports nautiques avec un rassemblement inédit de douze clubs à Mila. L'événement, en plus de couronner les meilleurs rameurs du moment, servira également de réservoir pour la sélection nationale. Le barrage de Béni Haroun, dans la wilaya de Mila, s'apprête à accueillir les 11 et 12 avril l'édition 2025 de l'Open des Skiffs, une compétition majeure du calendrier national d'aviron et de canoë kayak. Organisé sous l'égide de la Fédération algérienne des

sociétés d'aviron et de canoë kayak (FASACK), cet événement rassemblera douze clubs venus de différentes régions du pays. Parmi les clubs engagés, on retrouve le SNA, la JAACK, le SCC, le CNA, le CNM, l'IRCA, le PC Annaba, l'Hippone Sub, l'AO, le CSUO, le SNAD ainsi que la sélection nationale militaire. Cette diversité reflète le dynamisme de la discipline à travers le territoire national, mais aussi les efforts constants de structuration portés par les instances sportives. Près de 100 rameurs prendront part à cette édition, qui s'annonce comme une véritable vitrine du savoir-faire

algérien dans les sports nautiques. Le choix du barrage de Béni Haroun, plus grand réservoir d'eau douce en Algérie, n'est pas anodin : ses conditions idéales en font un lieu propice à la pratique et au développement de l'aviron. Outre la quête de titres, cet Open revêt une importance stratégique pour la Direction technique nationale. Il servira de base d'observation pour repérer les meilleurs talents en vue des prochaines échéances internationales. Les rameurs les plus prometteurs seront ainsi convoqués pour renforcer les rangs de l'équipe natio-

M. A. T.

LE MINISTRE NIGÉRIAN J. ODUWOLE SUR LES NOUVEAUX TARIFS DU COMMERCE MONDIAL

«Les pays africains appelés à renforcer le commerce continental par le biais de la ZLE»

Les mesures tarifaires américaines pourraient présenter des défis déstabilisateurs pour la compétitivité des prix et l'accès au marché des produits nigériens, en particulier dans les secteurs émergents et à valeur ajoutée essentiels au programme de diversification du Nigéria, a déclaré un responsable nigérian.



Jumoke Oduwole, ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Investissement, a déclaré que « le nouveau tarif américain sur les catégories clés pourrait avoir un impact sur la compétitivité des produits nigériens aux États-Unis », en particulier dans le secteur non pétrolier, où les produits étaient principalement exemptés en vertu de la loi sur la croissance et les opportunités en Afrique. En réponse, le pays compte de rester « fermement engagé dans le renforcement de la résilience économique et l'accélération de la diversification des exportations », a noté le ministre. Le gouvernement nigérian met en œuvre une série d'interventions en matière de politique, de financement, d'infrastructures et de diplomatie pour aider les entreprises locales à rester

compétitives face aux hausses tarifaires régionales et mondiales, tout en étant disposé à attirer et à retenir « les investissements indispensables des anciens et nouveaux amis du Nigéria ».

Oduwole a souligné la nécessité urgente pour les pays africains de renforcer le commerce continental par le biais de la Zone de libre-échange continentale africaine, compte tenu des perturbations potentielles occasionnées par les mesures tarifaires américaines. Notant que les exportations du Nigéria vers les États-Unis au cours des deux dernières années s'éle-

vaient à environ 5 à 6 milliards de dollars américains par an, dont 90 pour cent étaient des produits énergétiques, Oduwole a déclaré que le gouvernement nigérian considère les États-Unis comme un partenaire commercial et d'investissement précieux. Le gouvernement nigérian continuera de collaborer activement avec le gouvernement américain et l'Organisation mondiale du commerce au sujet de la récente imposition d'un tarif de 14 % sur les exportations du pays africain le plus peuplé.

R. I.

LE PRÉSIDENT KAIS SAIED SUR LES ACCORDS D'EXPULSION AVEC L'EUROPE

Les documents signés avant sa venue à la présidence du pays

Le président tunisien Kais Saied a fermement démenti dimanche que la Tunisie ait conclu des accords avec des pays européens pour l'expulsion de Tunisiens résidant illégalement en Europe pendant sa présidence, selon la radio privée Mosaique FM. Lors d'une cérémonie dans la province côtière orientale de Monastir pour marquer le 25e anniversaire de la mort de l'ancien président tunisien, Habib Bourguiba, son successeur à ce poste des décennies après, Kais Saied a tenu à souligner que les seuls accords signés

avec l'UE, pour l'expulsion progressive de migrants tunisiens irréguliers l'ont été avant sa venue à la présidence de la Tunisie. Sur cette question, le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES), une organisation non gouvernementale, a indiqué qu'un accord bilatéral a été signé entre les ministres de l'Intérieur de la Tunisie et de l'Italie le 27 janvier 2009., dans lequel il a été défini un cadre pour l'expulsion progressive des migrants tunisiens sans papiers ainsi que la réadmission des ressortissants de pays

tiers qui ont transité par la Tunisie. L'accord a été approfondi en avril 2011 par des comptes rendus de réunions supplémentaires et depuis, selon le FTDES, le nombre de migrants expulsés n'a cessé d'augmenter, passant de 40 personnes par semaine à 80, puis 160, pour finalement atteindre un chiffre non précisé et non divulgué, selon le FTDES. Autre question abordée par le président tunisien à cette occasion, le récent démantèlement des camps de migrants d'Afrique subsaharienne dans la province de

Sfax, au sud-est du pays ; déclarant que « les actions de la Tunisie étaient guidées par des principes humanitaires et éthiques ». Il a révélé par la suite qu'un plan présumé visant à réinstaller des migrants sans papiers dans les quartiers d'El Amra et de Jebniana à Sfax avait été déjoué. Le président a souligné que « le processus d'évacuation s'est déroulé de manière pacifique, sans utilisation d'armes à feu ni de gaz lacrymogène », affirmant que « tous les migrants ont été traités avec dignité et respect ».

R. I.

POUR STIMULER LE COMMERCE RÉGIONAL

La Tanzanie et la RD Congo conviennent de développer des ports secs

La Tanzanie et la République démocratique du Congo (RDC) ont signé samedi un accord visant à développer des ports secs dans les deux pays, dans le cadre d'une initiative visant à renforcer les liens commerciaux régionaux. L'accord, signé à Lubumbashi, en RDC, stipule que chaque pays fournira des terres pour la création d'installations portuaires sèches afin d'améliorer la manutention des marchandises et l'efficacité logistique.

Le secrétaire permanent du ministère tanzanien des Transports, Godius Kahyarara, a déclaré que cette initiative fait suite à une augmentation de 180 % des volumes de fret destinés à la RDC via le port de Dar es Salaam au cours des quatre dernières années. Il a salué l'accord comme une étape majeure dans la mise en œuvre du pacte bilatéral de développement des infrastructures de 2022 entre les deux pays. Aux termes de cet accord, la Tanza-

nie recevra des terrains pour les ports secs de Kasumbalesa, Kasenga et Kalemie, en RDC. En contrepartie, la RDC se verra attribuer des terrains pour le développement des ports secs de Kwala et Katosho, en Tanzanie. Kahyarara a déclaré que le projet de port sec, qui sera mis en œuvre dans le cadre d'un modèle de partenariat public-privé, devrait être achevé dans les 18 mois.

R. I.

SOMALIE

Au moins 80 terroristes Shabab éliminés en une semaine

L'Agence nationale de renseignement et de sécurité somalienne (NISA) a annoncé qu'au moins 80 terroristes, dont des commandants du groupe Shabab, ont été éliminés au cours des opérations menées le long de la semaine écoulée dans le pays, ont rapporté dimanche des médias locaux. "Les opérations contre le groupe Shabab ont été menées dans les régions de Shabeellaha Hoose et de Shabeellaha Dhexe", a indiqué NISA dans un communiqué repris par des médias. "En collaboration avec l'armée nationale somalienne, l'Agence nationale de renseignement et de la sécurité a mené six opérations dans les régions de Shabeellaha Hoose et Shabeellaha Dhexe, tuant plus de 80 (terroristes Shabab), dont des commandants", a précisé la même source. Le communiqué a indiqué, en outre, que "ces opérations ont abouti à une défaite majeure" des terroristes. La Somalie est depuis des années en proie à l'insécurité, les principales menaces émanant des groupes terroristes Shabab et Daech. Al-Shabab combat le gouvernement somalien depuis plus de 16 ans et s'en prend fréquemment aux représentants du gouvernement et au personnel militaire.

R. I.

EN RAISON DE FORTES PLUIES QUI INONDENT LA CAPITALE DE LA RDC

Le bilan des victimes s'élève à 33 morts

Au moins 33 personnes ont été confirmées mortes suite aux fortes pluies qui ont inondé Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo (RDC), ont annoncé les autorités lundi matin. Le vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Jacquemain Shabani, a déclaré que les pluies torrentielles, qui se sont produites dans la nuit de vendredi à samedi, ont causé des dégâts importants dans plusieurs quartiers de la capitale, faisant des dizaines de blessés et détruisant de nombreuses maisons. En réponse, le gouvernement a mis en place une cellule de gestion de crise en coordination avec les forces armées, plusieurs ministères et le gouvernement provincial de Kinshasa pour procéder aux évacuations et déployer des équipes d'urgence. Les inondations ont paralysé une grande partie des infrastructures de la ville, submergeant les routes principales et provoquant des pannes d'électricité et d'eau généralisées dans toute la ville. Le ministère des Transports a signalé de graves perturbations sur les liaisons à destination et en provenance de l'aéroport international de N'djili, ce qui a entraîné le déploiement de services de ferry d'urgence pour aider les voyageurs bloqués. Les météorologues prévoient de fortes pluies dans les prochains jours, faisant craindre de nouvelles destructions dans cette ville de 17 millions d'habitants. La saison des pluies en RDC s'étend généralement de novembre à mai.

R. I.

MONNAIES

Le dollar recule face à l'euro et au franc suisse

Après le choc des annonces douanières américaines, le dollar a enregistré un recul, hier, face à l'euro et au franc suisse, mais en hausse face au yuan, les investisseurs tentant d'évaluer l'impact sur la croissance et l'inflation.

Tandis que les bourses mondiales plongent, le billet vert est tiraillé car les droits de douane annoncés mercredi pourraient provoquer un choc sur la croissance, mais également une accélération de l'inflation aux Etats-Unis. Après s'être effondré jeudi - perdant jusqu'à 2,6% face à l'euro - et avoir joué au yoyo vendredi, le billet vert reculait de 0,18% face à l'euro, à 1,0977 dollar hier, matin. Face à la livre, plombée par un renforcement des attentes de baisses de taux d'intérêt britanniques, il prenait 0,18%, à 1,2864 dollar. Face à des monnaies perçues comme des valeurs refuge, le dollar s'inclinait lourdement: il tombait de 1,03% par rapport à la devise helvétique, à 0,8519 franc suisse pour un dollar, et lâchait 0,73% face à la monnaie japonaise, à 145,86 yens.

Donald Trump est resté inflexible dimanche, après son offensive douanière lancée mercredi, qui prévoit un droit de douane supplémentaire de 10% et des majorations pour certains pays: 20% de taxes pour l'Union européenne, 31% pour la Suisse, 24% pour le Japon. Particulièrement touchée, la Chine est désormais visée par 34% de taxes, en plus des surtaxes qu'elle subissait déjà. Pékin a répliqué en annonçant vendredi 34% de taxes sur les importations américaines. En conséquence, le dollar gagnait 0,41% contre le yuan offshore chinois, à 7,3121 yuans pour un dollar.



L'INDICE PHARE DE LA BOURSE DE PARIS, LE CAC 40 A CHUTÉ DE 6,19 %, APRÈS AVOIR DÉJÀ PERDU 4,26 % VENDREDI.

La Bourse de Paris a enregistré un effondrement, hier, emportée par la guerre commerciale déclenchée par Donald Trump et ses droits de douane massifs. Les marchés européens et asiatiques plongent, tandis que l'UE prépare une riposte face à une crise économique mondiale imminente.

Un vent de panique souffle sur les marchés financiers mondiaux ce 7 avril, et la France n'est pas épargnée. À l'ouverture, le CAC 40, indice phare de la Bourse de Paris, a chuté de 6,19 %, après avoir déjà perdu 4,26 % vendredi. Le média de l'investisseur, avance même une baisse de -6,68 % pour le CAC 40 à l'ouverture, citant des titres comme LVMH ou Veolia en chute libre. Cette dégringolade fait suite à l'entrée en vigueur, samedi, de droits de douane américains de 10 % sur les produits importés, une mesure imposée par

Donald Trump qui menace de s'alourdir dès mercredi avec des taxes de 20 % visant l'Union européenne. Face à cette escalade, les investisseurs fuient, plongeant les places boursières dans un chaos généralisé.

« L'OBJECTIF DE 0,9 % DE CROISSANCE EN FRANCE POUR 2025 DEVIENT ASSEZ DIFFICILE À ATTEINDRE »

En France, l'impact est immédiat et avec le CAC 40, qui regroupe les 40 plus grandes entreprises hexagonales, ses valeurs se sont effondrées dans les premiers échanges, reflet d'une économie tricolore fragilisée par une croissance déjà en berne. La porte-parole du gouvernement, Sophie Primas, a reconnu sur TF1 que l'objectif de 0,9 % de croissance pour 2025 devenait « assez difficile » à tenir. « Cette contraction du commerce n'est pas bonne pour la croissance mondiale », a-t-elle souligné, tout en évoquant une possible baisse des cours du pétrole comme maigre consolation pour le pouvoir d'achat des Français.

R. I.

POUR LE PDG DE JPMORGAN, JAMIE DIMON SUR LE CONFLIT COMMERCIAL MONDIAL

« Il pourrait menacer les alliances qui ont fait des États-Unis le pays le plus puissant du monde »

La règle d'or de Wall Street pour le président Donald Trump était qu'il modérerait sa politique commerciale agressive si les marchés s'effondraient ou si l'économie commençait à faiblir. C'est désormais chose faite. Alors que les marchés financiers américains sont menacés par une nouvelle chute et que Trump reste inflexible quant à ses droits de douane draconiens, Jamie Dimon, PDG de JPMorgan Chase, a averti lundi les investisseurs que les guerres commerciales pourraient menacer les alliances économiques qui ont fait des États-Unis la première puissance mondiale. Jan Hatzius, économiste en chef de Goldman Sachs, a relevé à 45 % la probabilité d'une récession aux États-Unis. Et même Bill Ackman, milliardaire issu des fonds spéculatifs et l'un des plus fervents soutiens de Trump à Wall Street, a averti que la capacité du président à mener la bataille commerciale serait affaiblie si les marchés continuaient de s'effondrer. « Tenter de conclure des accords alors que notre marché s'effondre ne contribue pas à la position de négociation de

notre pays et de notre président », a déclaré Ackman sur X dimanche soir, alors que les marchés à terme s'effondraient. « Quiconque recommande cette idée au président @realDonaldTrump devrait être renvoyé immédiatement. » Le krach boursier qui a effacé des milliers de milliards de dollars des bilans de Wall Street, des comptes de retraite et des pensions publiques la semaine dernière risque de se poursuivre ce matin, alors que les investisseurs s'interrogent sur la détermination de la Maison

Blanche à bouleverser l'économie mondiale au nom de l'équité. Les actions asiatiques ont chuté durant la nuit. Le S&P 500, qui avait bondi après l'élection de Trump, devrait ouvrir en baisse de plus de 20 % par rapport au record atteint il y a seulement six semaines. Le Nasdaq et le Dow Jones Industrial Average, tous deux axés sur la technologie, risquent également de subir des pertes massives et, contrairement aux baisses habituelles des marchés, les investisseurs se débarrassent également

d'actifs refuges comme le dollar américain et l'or. « J'ai été témoin de nombreuses situations où les événements ont amené tout le monde à s'interroger sur le fonctionnement des coupe-circuits », a déclaré l'ancien secrétaire au Trésor Larry Summers lors d'une interview, faisant référence aux procédures qui interrompent la négociation des actions lorsque les pertes deviennent trop importantes. « Jamais l'événement en question n'a été l'action du président des États-Unis. »

R. I.

LE MINISTRE FINLANDAIS DE LA DÉFENSE ANTTI HÄKKÄNEN

« L'UE a besoin d'une feuille de route des États-Unis pour tout retrait de troupes américaines »

Les alliés européens de l'OTAN devraient avoir une « feuille de route claire » expliquant comment fonctionnerait un éventuel retrait américain du continent, a déclaré le ministre finlandais de la Défense Antti Häkkinen à POLITICO. « Nous devons avoir une sorte de plan conjoint avec les Américains sur une feuille de route si les Américains modifient l'équilibre dans la zone Pacifique en matière de capacités de défense conventionnelles », a-t-il déclaré lors d'un entretien téléphonique à l'issue d'une réunion informelle des ministres de la Défense de l'UE à Varsovie. Il a appelé à une « feuille de route claire » de la part de Washington « afin qu'il n'y ait aucune fenêtre d'opportunité pour que la Russie tente quelque chose », et a déclaré que les plans américains devraient être coordonnés avec les initiatives de l'UE pour renforcer la capacité de défense du bloc.

R. I.

SRI LANKA

La banque centrale signale les risques liés aux tarifs douaniers américains

Les incertitudes géopolitiques mondiales accrues, en particulier les tarifs douaniers américains récemment annoncés et leurs effets d'entraînement, pourraient peser sur le secteur extérieur du Sri Lanka et sur les perspectives économiques plus larges, a déclaré lundi la banque centrale. Dans son rapport économique annuel, la banque centrale a déclaré que l'économie du pays a continué de se redresser en 2024 après un ralentissement économique il y a deux ans, et a souligné la nécessité impérieuse de continuer à faire preuve de prudence dans l'élaboration des politiques et de renforcer davantage les tampons externes et budgétaires. Il a noté que les réformes post-crise ont commencé à produire des résultats positifs, avec des signes d'amélioration de l'activité économique, une reprise partielle du pouvoir d'achat et une réduction de l'incertitude devenant évidentes. Plus tôt dans la journée, le gouverneur de la Banque centrale, Nandalal Weerasinghe, a présenté une copie du rapport au président Anura Kumara Dissanayake. La revue économique annuelle a également noté que les incertitudes liées aux élections s'étaient dissipées vers la fin de 2024, à mesure que des signes de continuité du programme de réforme et de cohérence des politiques apparaissaient. Ceci, ainsi que la quasi-achèvement de la restructuration de la dette extérieure et la sortie du pays d'une notation de défaut restreinte, ont renforcé la confiance des investisseurs et des parties prenantes. En termes de croissance économique, la banque centrale a noté que l'inflation s'est atténuée et que le pays est entré dans une période de déflation à partir de septembre 2024, principalement due à la baisse des prix de l'énergie. La banque centrale a ajouté que la roupie s'est appréciée dans le cadre de la politique de taux de change flexible et que les avantages de l'appréciation de la monnaie se sont répercutés sur les consommateurs par le biais de prix d'importation plus bas, bien que cela ait eu des implications négatives pour les bénéficiaires de devises. Les performances du secteur budgétaire se sont également nettement améliorées en 2024, le solde primaire enregistrant un excédent pour la deuxième année consécutive, selon la banque centrale du pays.

R. I.

EN RAISON DE LA REPRISSE CONTINUE DE L'ÉCONOMIE CHINOISE

Les réserves de change restent supérieures à 3.200 milliards de dollars

Les réserves de change de la Chine sont restées supérieures à 3.200 milliards de dollars pendant 16 mois consécutifs, selon des données officielles publiées hier. Les réserves s'élevaient à 3.240,7 milliards de dollars à la fin du mois de mars, en hausse de 13,4 milliards de dollars, soit une augmentation de 0,42%, par rapport au mois précédent, selon l'Administration nationale des changes. La même source a attribué « cette performance régulière », à la stabilité générale et à la reprise continue de l'économie chinoise, ainsi qu'aux progrès réalisés en matière de développement.

R. I.

STARLINK SEUL MAÎTRE DES COMMUNICATIONS EN UKRAINE

La société française Eutelsat annonce son « incapacité » à fournir et assurer des services

La PDG d'Eutelsat a déclaré que la société française n'était pas en mesure d'assurer les communications en Ukraine. Elle reconnaît que seule une partie des besoins critiques « pourrait être couverte », faisant ainsi de Starlink un acteur indispensable pour Kiev.



Dans une interview accordée au média Politico, publié, hier, la directrice générale d'Eutelsat, Eva Berneke, a reconnu que sa société ne pouvait pas remplacer le système américain Starlink en Ukraine. « Si nous devions prendre la responsabilité de tous les canaux de communication en Ukraine et pour tous ses citoyens, nous n'en serions pas capables. Soyons très honnêtes : je pense que nous pouvons fournir des systèmes de communications que pour certains services publics essentiels », a-t-elle déclaré. Selon les informations de Reuters, Starlink opère actuellement environ 50 000 terminaux en Ukraine, alors qu'Eutelsat n'en utilise qu'environ 2 000. Malgré des discussions en cours avec l'Union européenne, Berneke admet qu'aucune solution européenne ne peut, à court terme, rivaliser avec Starlink.

UNE DÉPENDANCE DÉCIDÉE À WASHINGTON

Reuters rapporte également qu'Eva Berneke a mis en garde contre une dépendance à une entreprise américaine liée politiquement, à la Maison Blanche indiquant que « travailler avec Starlink, c'est une dépendance et c'est des solutions qui peuvent être déci-

dées uniquement à la Maison Blanche ou à Mar-a-Lago ». Politico rappelle également l'extrême proximité que Musk entretient avec le président américain Donald Trump, et que cette situation alimente encore plus l'incertitude pour l'avenir des connexions en Ukraine. En 2022, Elon Musk avait déjà refusé une utilisation de Starlink au-dessus de la Crimée, refusant ainsi que son système permette une attaque de drones ukrainiens à partir d'un territoire russe. En mars, il a déclaré que « l'ensemble de la ligne de front ukrainienne s'effondrerait » si l'accès au

réseau était désactivé. Cette dépendance rend les forces ukrainiennes totalement vulnérables en cas de changement de position politique aux États-Unis.

L'EUROPE TENTE DE RÉAGIR, SANS RÉELLE ALTERNATIVE

D'après Reuters, l'Allemagne finance depuis un an l'utilisation du réseau Eutelsat en Ukraine. La PDG a déclaré qu'un objectif de 5 000 à 10 000 terminaux pourrait être atteint rapidement. Toutefois, Berneke précise que cette capacité est loin de suffire à concurrencer l'infrastructure de Starlink. Toujours selon Politico, Eutelsat participe au programme européen IRIS², visant à créer une constellation de satellites indépendante. Mais ce projet ne sera opérationnel qu'au début des années 2030, comme l'a confirmé un porte-parole de la Commission européenne, Thomas Regnier. Le consultant en télécommunications Christopher Baugh, cité par Politico, résume la situation : « Cette solution que propose Starlink est unique. Elle a comblé un vide, car rien d'autre n'était disponible ». Avec 7 000 satellites contre 600 pour Eutelsat, Kiev demeure entièrement entre les mains d'Elon Musk. R. I.

MARCHÉS BOURSIER ET PÉTROLIER

Les Bourses asiatiques dévissent et le prix de l'or noir au plus bas en 4 ans

Les Bourses asiatiques ont dévissé dans les premiers échanges lundi, Tokyo dégringolant de 8%, tandis les contrats à terme laissaient présager un nouveau plongeon à Wall Street, dans des marchés paniqués par l'offensive douanière par Donald Trump. Les cours du pétrole s'enfonçaient de 3% à des niveaux plus vus depuis quatre ans. Vers 01H00 GMT, à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei dévissait de 8,04% à 31.061 points, tandis que l'indice élargi Topix lâchait 8,22%. A Séoul, l'indice Kospi abandonnait 5,52% tandis qu'à Sydney, l'indice S&P/ASX 200 chutait de 6,46%. La Bourse de Taïwan a ouvert sur une dégringolade de près de 10% tandis que Singapour dévissait de 7%. Fermés en raison d'un jour férié vendredi, les marchés chinois ont également plongé: Hong Kong perdait 9,28% dans les premiers échanges, et Shanghai 4,21%. Mercredi, le président américain a annoncé une première salve de 10% de droits de douane pour l'ensemble des partenaires commerciaux des États-Unis, qui a pris effet samedi. Ce taux va être relevé, dès demain, mercredi, pour des dizaines de pays, notamment la Chine, qui passera à 34%, et nombre d'autres économies asiatiques: 24% pour le Japon, 25% pour la Corée du Sud, 36% pour la Thaïlande, 46% pour le Vietnam... Vers 23H05 GMT, peu après la reprise de cotation des contrats à terme, celui portant sur le Dow Jones reculait de 3,89%, tandis que celui de l'indice élargi S&P 500 flanchait de 4,39%. Le Dow Jones reste sur un décrochage de 9,26% sur les deux séances de jeudi et vendredi, et le S&P 500 de 10,52%. Sur ces deux journées, la place américaine a effacé quelque 6.000 milliards de dollars de capitalisation

boursière. Wall Street n'avait pas connu un tel séisme depuis le début de la pandémie de coronavirus en 2020. Quant au baril de pétrole américain WTI pour livraison en mai, échéance de référence, il lâchait 3,39% à 59,89 dollars. Il descendait sous 60 dollars, pour la première fois depuis avril 2021. L'or noir américain a perdu plus de 16% depuis mercredi. Le baril de Brent de

la mer du Nord cédait 3,29% à 63,41 dollars. La devise japonaise, jugée sûre, grimpa à 0,60% face à un billet vert affaibli par les craintes sur l'économie et l'inflation américaines, à 146,03 yens pour un dollar. L'or, valeur refuge par excellence, reprenait son souffle (-1% à 3.003 l'once) mais restait non loin de ses records de jeudi. R. I.

EN PLUS DES 9.500 DÉJÀ DÉPLOYÉS À LA FRONTIÈRE AVEC HAÏTI

La République dominicaine renforce ses troupes avec 1.500 soldats supplémentaires

Le président de la République dominicaine Luis Abinader a annoncé « un renforcement des troupes à la frontière avec Haïti », en proie à une grave crise sécuritaire, et donné le feu vert à la construction d'une nouvelle section du mur entre les deux pays. Elu en 2020 et réélu en 2024, le président dominicain a fait de la lutte contre l'immigration l'un de principaux ses chevaux de bataille et mené des campagnes d'expulsions en masse d'Haïtiens clandestins. Quelque 86.406 Haïtiens sans papiers ont été expulsés du pays au

cours du premier trimestre 2025 et plus de 276.000 en 2024, selon les données officielles. « Nous allons renforcer la surveillance des frontières avec 1.500 soldats supplémentaires, en plus des 9.500 déjà déployés », a déclaré le président dans un discours axé sur la question migratoire. La République dominicaine partage une frontière de 340 kilomètres avec Haïti sur l'île d'Hispaniola. Le gouvernement de M. Abinader a entamé la construction d'un mur séparant la République dominicaine d'Haïti, pays voisin confronté à une

grave crise sécuritaire, avec des gangs qui ont pris le contrôle de vastes zones de sa capitale, Port-au-Prince. « Nous allons accélérer la construction du mur frontalier », a déclaré le président. « Le ministre de la Défense a reçu l'ordre de lancer immédiatement l'appel d'offres pour la construction de 13 km s'ajoutant aux 54 km construits jusqu'à présent », a-t-il ajouté. Quelque 500.000 immigrants haïtiens vivent en République dominicaine, un pays de 10,5 millions d'habitants, selon les chiffres officiels. R. I.

VOITURES ÉLECTRIQUES

Le Royaume-Uni accorde plus de flexibilité aux constructeurs

Le gouvernement britannique a annoncé qu'il allait accorder « davantage de flexibilité aux constructeurs automobiles », déjà touchés par les droits de douane américains, pour se préparer à l'interdiction de la vente de voitures essence et diesel en 2030. Cet objectif avait été décalé à 2035 par le précédent gouvernement conservateur, mais le nouvel exécutif travailliste a déjà indiqué à plusieurs reprises qu'il allait revenir à l'ambition initiale. Certains véhicules hybrides pourront toujours être vendus jusqu'en 2035, a également indiqué le ministre des Transports dans un communiqué, détaillant le plan du gouvernement pour soutenir l'industrie automobile. « Les constructeurs automobiles comme Rolls-Royce, Vauxhall et Land Rover vont bénéficier de certitude, de stabilité et de soutien (...) face aux vents contraires de l'économie mondiale d'aujourd'hui », avec ce plan que doit présenter lundi le Premier ministre, Keir Starmer, a indiqué le ministre des Transports. Selon les nouvelles flexibilités prévues, les constructeurs automobiles pourront par exemple manquer leur objectif annuel de production de véhicules électriques jusqu'en 2026, tant qu'ils atteignent bien l'objectif final en 2030. Les petits constructeurs, dont les marques McLaren et Aston Martin, seront eux exemptés des objectifs fixés au reste du secteur. « Le commerce mondial est en train de se transformer, nous devons donc aller plus loin et plus vite dans la refonte de notre économie », a déclaré Keir Starmer, cité dans le communiqué. Ce plan « contribuera à garantir que les entreprises nationales puissent exporter des voitures britanniques construites par des travailleurs britanniques », a-t-il ajouté. Le plan confirme également un engagement financier de 2,3 milliards de livres pour soutenir la production de véhicules électriques. R. I.

APRÈS L'ÉVICTION DE L'ANCIEN PRÉSIDENT SUD-CORÉEN YOON SUK-YEOL

Le scrutin présidentiel anticipé devrait avoir lieu le 3 juin prochain

L'élection présidentielle anticipée en Corée du Sud devrait avoir lieu le 3 juin après l'éviction de l'ancien président Yoon Suk-yeol la semaine dernière, ont rapporté hier, plusieurs médias sud-coréens, dont l'agence de presse Yonhap. Un responsable gouvernemental, cité par Yonhap, le quotidien local Chosun Ilbo et d'autres médias, ont annoncé que la date de l'élection serait confirmée lors du conseil des ministres prévu mardi. M. Yoon a été démis de ses fonctions à la suite du verdict unanime de la Cour constitutionnelle, rendu vendredi dernier, de confirmer la motion de destitution déposée par l'Assemblée nationale. Selon la loi, un président par intérim est tenu de désigner la date d'une élection présidentielle dans les dix jours et d'organiser l'élection anticipée dans les 60 jours suivant la destitution du chef de l'Etat. M. Yoon avait proclamé une loi martiale d'urgence dans la nuit du 3 décembre 2024, mais elle avait été révoquée par l'Assemblée nationale, dirigée par l'opposition, quelques heures plus tard. R. I.

Recette du jour



Maklouba aux aubergines

Ingrédients

Pour 4 personnes :

- 500 g de viande hachée
- 200 g de riz basmati
- 3 aubergines
- 3 oignons
- 2 cubes de bouillon de volaille
- 1 cuillère à café de cannelle
- 1 cuillère à café de cumin
- 2 cuillères à soupe de graines de sésame
- 1 cuillère à café noix de muscade râpé
- De l'huile d'olive
- Du sel et du poivre

Commencez par laver les aubergines. Coupez les extrémités puis coupez-les en tranche d'un cm d'épaisseur dans le sens de la longueur.

Salez les tranches d'aubergines et laissez-les égoutter,

Faites chauffer une grande casserole d'eau, faites-y fondre les deux cubes de bouillon de légumes puis ajoutez le riz. Laissez cuire environ 12 minutes. À la fin de la cuisson, égouttez le riz et garder le bouillon de cuisson,

Faites frire les tranches d'aubergines dans de

l'huile petit à petit.

Veillez à enlever l'excédent d'eau à l'aide d'un papier absorbant avant de les mettre à frire,

Après la cuisson, laissez égoutter sur une grille, Pelez et émincez finement les oignons puis faites les suer dans une grande poêle ou bien une cocotte. Quand ils deviennent translucides, ajoutez la viande hachée. Faites revenir 5 minutes sans cesser de remuer,

Ajoutez les épices en fin de cuisson : le cumin, la cannelle, la noix de muscade râpé, le sel et le poivre, Disposez les tranches

d'aubergines dans un moule à manquer de façon à recouvrir le centre et les rebords du moule,

Ajoutez la viande hachée puis couvrez avec le riz, Mouillez avec deux louches de bouillon et enfournez pendant 20 minutes,

Vous pouvez démouler la Maklouba tout de suite après la sortie du four directement sur un plat de service. Attention c'est chaud.

Décorez avec les graines de sésame et dégustez bien chaud.

Gâteau du Jour

Trifle fraises

Ingrédients :

- 300 g de fraises + quelques unes pour la décoration
- 300 g de rhubarbe épluchée et coupée en tronçons
- 120 g de chocolat blanc
- 8 biscuits à la cuillère
- 25 cl de crème liquide
- 3 cuillères à soupe de sucre en poudre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 2 blancs d'œufs

Cassez le chocolat blanc en morceaux et mettez-le dans un saladier assez profond. Faites bouillir la crème dans une casserole puis versez-la sur le chocolat en battant énergiquement jusqu'à ce que le mélange soit bien lisse. Laissez refroidir et mettez au frais deux heures. Placez la rhubarbe dans une casserole avec les 3 c à s de sucre et 2 c à s d'eau. Faites cuire 15 mn à feu



moyen pour obtenir une compote, goûtez pour ajuster la quantité de sucre si nécessaire. Laissez refroidir.

3Lavez et équeutez les fraises et coupez-les en morceaux. Saupoudrez-les de sucre vanillé et éventuellement un alcool, 1 cuillère à soupe de crème de fraises ou de framboises par exemple. Mélangez.

4Fouettez la crème au chocolat blanc bien refroidie au batteur électrique jusqu'à lui donner une consistance de chantilly. Ajoutez les blancs d'œufs montés en neige en mélangeant délicatement.

Pour finir Prenez 4 verrines. Tapissez le fond avec une couche de biscuits à la cuillère en morceaux, puis une couche de compote de rhubarbe. Répartissez les fraises sur la compote, placez une autre couche de biscuits et enfin la mousse au chocolat blanc. Placez au frais au moins une heure. Décorez au moment de servir, dégustez frais.



Conseil du jour

On remplace...

Le soda sucré



L'eau gazeuse aromatisée



Par

3 fois moins de sucre Hydratation et fraîcheur assurées!

Le saviez-vous ?



L'EAU AU GINGEMBRE : LA BOISSON LA PLUS SAINNE POUR AIDER À BRÛLER TOUTE LA GRAISSE DE LA TAILLE, DU DOS ET DES CUISSES



Bon à savoir !

Les sources de magnésium

On trouve du magnésium dans de nombreux aliments



Épinard



Chocolat noir



Amandes



Avocat

Astuce du jour:

la cuillère en bois sur la casserole qui déborde, ça marche vraiment ?

En posant la cuillère sur le bouillon, on casse la pellicule, qui maintenait le gaz bloqué en dessous. Il peut donc librement s'échapper, la pression retombe et ça arrête de déborder. Le bois ne fait pas grand chose dans cette opération, mais on le choisit pour une bonne raison : une cuillère en métal serait bien trop chaude à

recupérer ensuite, car le matériau conduit la chaleur. Et ça ne marche pas top avec le lait car la pellicule faite par les protéines de lait est trop épaisse pour être "cassée" comme ça



CITATION DU JOUR

« Au milieu de toute difficulté se trouve cachée une opportunité. »

Le Courrier d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél./Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

MANUSCRITS EN ALGÉRIE

Ballalou se félicite des opérations de restauration et de numérisation

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, s'est félicité, dimanche à Alger, du déroulement des opérations de restauration et de numérisation des manuscrits en Algérie, les qualifiant d'essentielles pour la protection et la conservation de ces trésors qui font partie intégrante du patrimoine national.



Ph: DR

A l'occasion de la Journée arabe du manuscrit arabe (4 avril), M. Ballalou a visité le service des manuscrits et le laboratoire de restauration et de conservation de la Bibliothèque nationale d'Algérie (BNA), où il a pu découvrir de précieux manuscrits et s'enquérir du déroulement des opérations de restauration et de conservation. Selon le ministre, "ces opérations se déroulent grâce aux techniques de pointe, sous la supervision de techniciens et d'experts qui veillent à assurer une restauration et une numérisation régulières ayant concerné à ce jour le tiers de ces trésors". "La restauration et la numérisation de ces manuscrits est en lui-même un exploit dont nous sommes fiers", s'est réjoui le ministre, citant "un programme de restauration de 30000 documents manuscrits durant l'année en cours". "La BNA et le Centre national des manuscrits (CNM) d'Adrar ont procédé, l'année dernière, à la restauration de

17000 documents et l'opération se poursuit toujours", a-t-il ajouté. Les opérations de restauration et de numérisation se poursuivent grâce à la conjugaison des efforts du ministère de la Culture et des Arts, du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs et du Centre national des archives, a souligné le ministre, saluant le rôle des responsables des armoires qui "veillent à protéger leurs ouvrages et lutter contre la vente illicite et le pillage de ces manuscrits qui font partie intégrante du patrimoine national". Ainsi, la BNA abrite "un trésor d'ouvrages rares dans le monde, qui font partie du patrimoine détenu par les établissements du secteur de la culture, avec 10000 manuscrits répartis entre la BNA et le CNM d'Adrar", a-t-il fait savoir. Il a souligné la "nécessité de soutenir ces efforts en invitant les étudiants de l'Ecole nationale supé-

rieure de conservation et de restauration des biens culturels (ENSCRBC) à travailler avec la BNA pour former des techniciens dans le domaine". A cette occasion, il a appelé tous les propriétaires des manuscrits à se rapprocher de la BNA et du CNM d'Adrar afin de protéger et de numériser ce patrimoine, car ce sont des trésors qui reflètent l'histoire de l'Algérie", rappelant que "pendant la période coloniale, il y a eu une hémorragie de manuscrits dont une importante collection a été transférée à l'étranger et se trouve aujourd'hui aux enchères publiques et privées". M. Ballalou a annoncé, par ailleurs, que l'Algérie avait inscrit deux manuscrits au Registre Mémoire du monde de l'UNESCO, à savoir "Al-Mustamalah min Kitab Al-Takmila" d'Ibn Ahmad Ibn Uthman Ibn Qaymaz Al-Dhahabi, et "Al-Qanun fi Al-Tibb" d'Ibn Sina. Le service des

manuscrits de la BNA "compte 6902 manuscrits, dont le plus ancien remonte au 11^e siècle de l'Hégire", a indiqué Mme Benyahia Fatouma, responsable du service des manuscrits et ouvrages rares à la Bibliothèque, précisant que "ce manuscrit comporte quelques versets coraniques écrits sur du peau de gazelle en calligraphie Kufi irakienne", en sus d'autres manuscrits en calligraphie arabe. Rappelant que l'Algérie avait déposé récemment le dossier d'inscription de "l'art de l'ornementation avec des bijoux en argent émaillé de l'habit féminin de la région de Kabylie : fabrication, conception et port" sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, le ministre a affirmé que cette démarche constitue "un pas important en matière de diplomatie culturelle algérienne". M. Ballalou a indiqué que l'Algérie a désormais déposé sur la table de l'UNESCO, "deux dossiers relatifs au patrimoine culturel immatériel, à savoir le zellige et l'habit et bijoux kabyles, pour examen lors des prochaines sessions".

Le ministère compte également "déposer 12 dossiers concernant le patrimoine culturel matériel afin de mettre à jour la liste indicative inscrite au nom de l'Algérie auprès de l'UNESCO", a-t-il ajouté. Le ministre de la Culture et des Arts a affirmé que cette opération ayant insufflé "une dynamique très importante", s'inscrit dans le cadre de "la sécurité culturelle et de la protection du patrimoine national algérien authentique", ainsi que "la valorisation et l'intégration de ce patrimoine dans la dynamique socioéconomique du pays".

FESTIVAL DE CANNES

Tom Cruise, Scarlett Johansson et Spike Lee pressentis dans la sélection officielle

Tom Cruise pour le dernier Mission : Impossible, Scarlett Johansson derrière la caméra, Denzel Washington dans un film de Spike Lee ? Les paris sont ouverts dans le monde du cinéma avant la présentation jeudi de la sélection officielle du 78^e Festival de Cannes. À un mois de l'ouverture du grand rendez-vous mondial du septième art, sa présidente Iris Knobloch et son délégué général Thierry Frémaux doivent dévoiler jeudi à 11 heures, en conférence de presse, la liste des films sélectionnés. Parmi les stars pressenties, l'inoxydable Tom Cruise, 62 ans, arrivé il y a trois ans en hélicoptère sur le tapis rouge pour Top Gun : Maverick, pourrait bien récidiver avec le dernier volet de Mission : Impossible. Le film, présenté comme l'ultime opus de la saga, sort dans les salles françaises le 21 mai, une date idéale pour un lancement à Cannes, hors compétition. Côté auteurs, quatorze ans après The Tree of Life, qui avait remporté une Palme d'or, le réalisateur Terrence Malick, 81 ans, plus mystique que jamais, pourrait briguer un nouveau trophée avec un récit en préparation depuis des années, inspiré des récits bibliques.

Autres vétérans du Festival, Jim Jarmusch (Broken Flowers, Dead Man, Only Lovers Left Alive) pourrait faire son retour à 72 ans, avec un film réunissant Cate Blanchett et Adam Driver, ou Wes Anderson, 55

ans, qui a réuni dans son dernier film, une nouvelle fois, un quota inégalé de stars, de Benicio Del Toro à Tom Hanks ou Scarlett Johansson.

QUI POUR SUCCÉDER À ANORA ?

Cette dernière pourrait apporter un vent de fraîcheur en présentant à 40 ans son premier film de réalisatrice, Eleanor The Great.

Elle n'est pas la seule actrice à tenter le passage à la réalisation : Kristen Stewart, 34 ans, vient également de tourner son premier long-métrage. Le nouveau maître de l'horreur américain Ari Aster, 38 ans, auteur des glaçants Hérédité et Midsommar, pourrait lui aussi apporter du sang neuf à Cannes, où il n'a encore jamais sélectionné, avec un film réunissant Joaquin Phoenix et Emma Stone.

JOURNÉES CIRTA DU COURT-MÉTRAGE À CONSTANTINE

La première édition du 12 au 15 avril

La première édition des journées Cirta du court-métrage se tiendra du 12 au 15 avril courant au théâtre régional Mohamed-Tahar-Fergani et au centre culturel Abdelhamid-Benbadis de Constantine, a-t-on appris dimanche auprès des organisateurs. Animant une conférence de presse à la salle des conférences du théâtre régional Mohamed-Tahar-Fergani, Hamza Kech, président de l'association "Ibdaâ", initiatrice de cette manifestation, a indiqué que cette édition

mettra en lice 12 courts-métrages sur 45 œuvres participantes, précisant que l'objectif de la manifestation est de promouvoir l'activité cinématographique et l'encouragement de l'investissement dans ce domaine artistique. Les films sélectionnés abordent divers sujets sociaux et dramatiques, a-t-il ajouté, affirmant qu'un jury, composé de metteurs en scène, de comédiens et de critiques cinématographiques connus, assurera l'évaluation des œuvres et la sélection des

meilleures d'entre elles. La manifestation donnera lieu à la tenue d'ateliers de formation des jeunes dans les métiers du cinéma encadrés par spécialistes dans la rédaction de scénario, le tournage et le montage ainsi que des rencontres ouvertes avec des cinéastes et invités d'honneur. Les organisateurs ont affirmé que le concert musical initialement prévu lors de la cérémonie d'ouverture a été annulé en solidarité avec Ghaza, ajoutant que des films hors compétition seront également

projetés durant ces journées pour favoriser les échanges entre participants et permettra au public de découvrir diverses œuvres cinématographiques courtes. Les initiateurs de la manifestation ont espéré que les journées Cirta du court-métrage deviennent une tradition annuelle qui contribue à ancrer la culture du court-métrage et à offrir une plateforme de soutien aux jeunes talents et de promotion de leurs œuvres à l'échelle nationale et internationale.

BOX-OFFICE NORD-AMÉRICAIN

"Minecraft, le film" réussit le meilleur démarrage de l'année

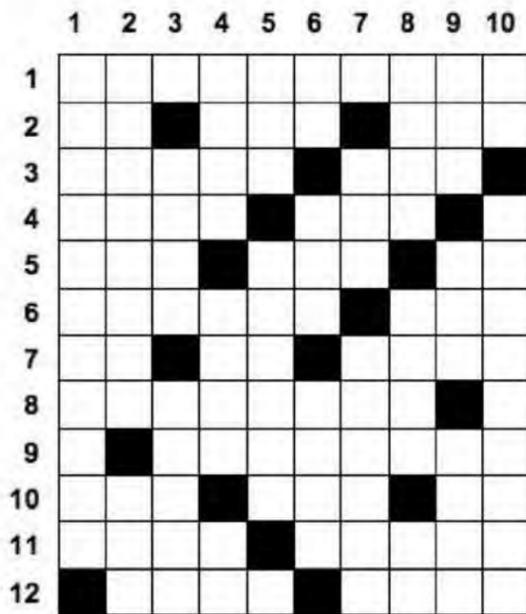
Minecraft, le film", l'adaptation sur grand écran du jeu vidéo le plus vendu de l'histoire, trône ce week-end au sommet du box-office américain, réussissant le meilleur démarrage de l'année deux jours après sa sortie, selon des estimations publiées dimanche. Pour son premier week-end d'exploitation au Canada et aux Etats-Unis, le film avec Jack Black, Jason Momoa et Emma Myers a dépassé les attentes avec 157 millions de dollars de recettes, a annoncé le cabinet spécialisé Exhibitor Relations. Un nouveau record pour un long-métrage sorti cette année et le plus gros succès jamais enregistré au box-office américain par un film adapté d'un jeu vidéo, devant les 146 millions récoltés par "Super Mario Bros, le film" à sa sortie en 2023. Les 144 millions de dollars de recettes réalisées à l'étranger portent le total des gains de "Minecraft, le film" à plus de 300 millions de dollars, le double de son budget de production, selon le magazine spécialisé Variety. "A Working Man", un film d'action avec Jason Statham, arrive loin derrière à la deuxième place, avec 7,3 millions de dollars de recettes.

La troisième marche du podium est occupée par "The Chosen: Dernière Cène (Partie 2)". A la quatrième place, "Blanche-Neige" continue de décevoir avec 6,1 millions de dollars sur le week-end, portant le total de ses recettes dans le monde à un peu moins de 170 millions de dollars trois semaines après sa sortie, loin de son budget estimé à 250 millions de dollars. Le film d'horreur "The Woman In The Yard" arrive en cinquième position, glanant 4,5 millions de dollars sur le week-end.

Voici le reste du top 10:

"Death Of A Unicorn" (2,7 millions de dollars)
 "The Chosen : Dernière Cène (Partie 1)" (1,9 million de dollars)
 "Hell of a Summer" (1,8 million de dollars)
 "The Friend" (1,6 million de dollars)
 "Captain America: Brave New World" (1,4 million de dollars).

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1 - Trompeur - 2 - En forme - Trou dans un mur - Porte les grosses manchettes - 3 - Verte dans un désert - Lentille - 4 - Découvertes - Fin de messe - 5 - Bureau postal - Mesure - Au bas d'un écrit - 6 - Produit des ions dans un milieu - Courbe - 7 - Nazi - Stère - Audacieuse - 8 - Succombèrent - 9 - Plantations - 10 - Fait - Ville d'Algérie - Conjonction - 11 - Prince troyen - Muse de l'élégie - 12 - Dévidoir - Paradis.

VERTICALEMENT

1 - Face principale d'un monument - 2 - Cécité - Bêtisier - 3 - Milieu - Fleurs - 4 - Règles - Déesse - Arme phonétique - 5 - Média algérien - Corps célestes - 6 - Cérium - Échauffait la bile - Port des États-Unis - 7 - D'être - Intermédiaire entre le cheval et l'âne - 8 - Coule en France - Vin blanc d'Italie - En rade - 9 - Avant les autres - Pacage - Place un œil - 10 - Xénon - Montée.

Mots fléchés

Fanfaronnades	Jouissance	Mordant	Envolée	A payer
Durillons	De trop	Situation	Symbole précieux	Grugé
Ambiguës		Pronom		
Bas de gamme	Épée		Marque le lieu	Opiniâtre
	Désigné		Dévidoir	
Océan		Poisson		Non apprêtée
Ornements		Consonne double		
			Cuivre	
			Suit le béton	
Lèse			Quota	
Stère			Coalition	
	Presbytère	Passionnée		
		Langue		
Actinium		Métal	Réfléchi	Terme de tennis
Atténué		Article	Allée	
				Étain
Temps		Tableau	Réfléchi	
Risque				
		Terne		

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Personne qui ne possède pour vivre que son salaire (10 lettres)

E	E	R	E	E	T	I	S	N	E	D	E	E	E	E	B	A	P
V	L	S	E	N	E	V	I	R	G	R	C	R	T	A	V	E	R
I	I	L	U	I	N	O	T	R	E	R	I	T	N	E	T	R	I
D	V	A	E	E	R	O	R	I	U	A	O	Q	N	I	E	E	O
E	R	R	S	R	G	U	N	O	P	N	U	T	L	D	R	I	L
N	E	E	S	E	E	A	S	E	E	E	U	I	N	I	R	B	U
T	E	T	E	I	T	U	R	U	T	R	B	O	O	E	T	R	O
T	X	A	N	M	I	O	Q	O	E	A	B	T	V	S	N	U	C
N	U	L	U	I	T	D	L	E	M	I	A	E	I	I	A	O	M
E	E	I	E	L	I	N	J	A	R	E	L	T	R	T	L	B	U
G	R	N	J	C	O	R	S	O	L	E	E	A	E	N	E	E	I
N	E	U	T	S	E	I	M	A	U	A	R	S	E	A	T	S	R
I	N	I	I	N	C	O	U	R	T	R	M	U	I	H	N	S	O
T	O	A	A	E	E	C	I	V	O	N	N	R	T	R	A	A	T
N	R	R	D	E	N	E	R	G	N	A	G	A	O	N	P	L	A
O	D	N	E	R	B	A	L	E	D	N	A	C	L	N	O	E	N
C	I	E	T	S	E	R	P	E	T	I	D	I	V	I	L	M	A
I	F	O	R	U	M	R	E	N	O	I	T	A	M	R	O	F	S

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

ALÉATOIRE - AMABILITE - AVENTURE - BANQUET - BOURBIER - CANDELABRE - CONTINGENT - COULOIR - COURT - DENSITÉ - DICTION - ÉVIDENT - FORMATION - FORUM - GANGRÈNE - GRIVE - HANTISE - INDÉCIS - JEUNESSE - JOURNAL - LEVER - LIMIER - LIVIDITÉ - LIVRÉE - MÉLASSE - MONTURE - MORIBONDE - NONNE - NORMAL - NOTRE - NOVICE - ONÉREUX - ORAGEUSE - ORAISON - PANTELANT - PRESTE - PRISE - QUENOTTE - QUERELLE - RENARD - RÉPAIRE - SANATORIUM - SOURCE - TANIÈRE - TITI - UNILATÉRAL - USURIER - VIRÉE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. Soubrettes - 2. Usnées - IRA - 3. Née - Isatis - 4. Lésineries - 5. Is - N.S - Es - 6. Et - In - Om - 7. Hasardeuse - 8. Tracé - Sein - 9. Autel - Let - 10. Os - El - Mer - 11. Têt - Leu - Se - 12. Arriérés.

VERTICALEMENT :

1. Sunlight - Ôta - 2. Osées - Araser - 3. Unes - Ésaü Tr - 4. Be - Intacte - 5. Reins - Réelle - 6. Esse - Id - Er - 7. Arènes - Mue - 8. Titis - Uélé - 9. Érié - Osiers - 10. Sassement - Eu.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Rodomont - Ridicules - Gérés - Eau - Ue - EE - Sel - At - Aspe - Sa - ILM - Ire - Squale - Nus - Raretés - Dear - Air - Let - Nèpe - Preste - Ers.

VERTICALEMENT :

Toreutique - Dire - Lu - Ale - Rode - Amarres - Mises - La - TT - Foc - Épiera - Nue - Er - Ein - Atlas - Entrée - Eues - Ue - Pr - Mas - Laissées.

MOTS MASQUÉS PRELUDE

Les courses en direct



**CAGNOTTE
AU QUINTÉ**

HIPPODROME PARC DES LOISIRS - LAGHOUAT
MARDI 8 AVRIL 2025 - PRIX : EL TONE - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Des coursiers de même niveau

L'hippodrome de Laghouat a démontré de belles choses lors de ces dernières réunions en programmant à chaque joute hippique de belles épreuves à caractère, pour le grand plaisir des amoureux des courses hippiques qui reviennent avec plaisir s'adonner à leur hobby préféré, assister à de passionnantes empoignades hippiques qui sont en train d'occuper le haut de l'affiche, comme il en sera le cas ce mardi où une course à caractère de bonne composition nous est proposée, elle réunira 12 coursiers de valeur sensiblement égale au même rond de présentation et sur une distance encore réduite, et ils partiront tous sur le même pied d'égalité pour la simple raison qu'à part les mâles Rastane de 4 ans et le vieux Thaweb, le reste se sont tous placés à une époque donnée sur le parcours retenu, c'est dire si le pronostic reste compliqué en pareille circonstance car pratiquement tous les concurrents en lice ont des chances, donc, il faut s'attendre à l'issue du sprint final de ce prix El Tone à une arrivée des plus indécises avec de gros rapports surtout que la course du jour est rehaussée par une belle cagnotte réservée aux chevaux de 4 ans et plus de race arabe, n'ayant pas totalisé 181 000 DA cumulés en gains et places depuis le 1er octobre sur une distance de 1200 mètres.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. ZHRANE. Ce coursier de 7 ans, reste sur de bons accessits et mérite qu'on lui donne une chance d'être sur la plus haute marche du podium.

2. MAGE GAL. Ce mâle alezan reste sur de mauvais résultats durant le meeting d'hiver, sauf que cette fois est piloté par un technicien des épreuves à

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
A. TAIEB	1	ZHRANE	B. GACEM	58	5	B. GACEM
MA. MOULINARI	2	MAGE GAL	R. BAGUIRA	57	4	PROPRIÉTAIRE
M. CHAOUCHE	3	GHAZALET ESSAHRA	MS. GUEHIOUCHE	56	8	PROPRIÉTAIRE
T. SOUFFI	4	RAAD BOUCHAKER	A. ATTIA	56	6	PROPRIÉTAIRE
T. BADLIS	5	RASTANE	IB. MOKDAD	55	12	PROPRIÉTAIRE
A. CHETTIH	6	GOLNARA	MS. AIDA	55	7	PROPRIÉTAIRE
M. BENAROUSSE	7	PIBOUL ESSAHRA (0)	M. SEMMAHI	55	1	PROPRIÉTAIRE
B. AMRAOUI	8	THAWEB	B. BAGUIRA	54	11	PROPRIÉTAIRE
A. BENSALAH	9	FENANT	T. MEGOUCI	54	3	M. BENDJELLALI
CH. AIDA	10	MANSOURATE EL MESK (0)	JJ : MA. AIDA	53	2	CH. AIDA
A. BENSALAH	11	HOUSSIAMA D'HEM	K. RAHMOUNE	53	9	M. BENDJELLALI
M. BENAROUSSE	12	LAMBIO	AP : Y. CHELLAL	50,5	10	PROPRIÉTAIRE

caractère Rachid Baguira connu par nos amis turfistes.

3. GHAZALET ESSAHRA. Cette jeune femelle connue pour sa rapidité et avec l'efficacité de son jockey du jour MS. Guehiouche peut créer lasurprise.

4. RAAD BOUCHAKER. Ce coursier bai de 6 ans, tous ses meilleurs résultats dans la distance du jour, jouera les premiers rôles dans cette épreuve.

5. RASTANE. Ce jeune poulain manque visiblement d'expérience.

6. GOLNARA. Cette pensionnaire de l'écurie Chettih est rapide et accrocheuse, si elle prend un bon départ facilement aura une place sur le podium.

7. PIBOUL ESSAHRA. Au-dessous du lot.

8. THAWEB. Rien de probant à son actif.

9. FENANT. Je prends en considération sa victoire du 3 mars dernier sur la même distance du jour. Méfiance.

10. MANSOURATE EL MESK. Elle reste sur de beaux accessits lors du meeting d'hiver. Visera la plus haute marche.

11. HOUSSIAMA D'HEM. A pour elle, uniquement la monte du jour.

12. LAMBIO. Méfiance, l'écurie Benarousse a confié ce galopéur à un efficace jockey apprenti Y. Chellal en bénéficiant d'une belle décharge de poids.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

4. RAAD BOUCHAKER - 1. ZHRANE - 6. GOLNARA - 9. FENANT - 10. MANSOURATE EL MESK

LES CHANCES

7. PIBOUL ESSAHRA - 12. LAMBIO

Un arbitre banni après avoir été vu sur un site de paris sportifs!



Lors de la rencontre entre le Lokomotiv Sofia et le CSKA Sofia, un derby de première division bulgare, l'arbitre a été aperçu depuis la salle d'opération vidéo quelques instants avant le coup d'envoi, scrollant sur une application de paris sportif sur son téléphone. «Des images en direct de la caméra de la salle des opérations VAR ont montré que l'individu utilisait un smartphone personnel pendant le match et semblait se livrer à des activités inappropriées qui constitueraient une faute grave par rapport aux responsabilités de son rôle assigné», a expliqué l'organisme en charge de la VAR dans un communiqué. Avant d'ajouter : «si l'individu s'est avéré s'être livré à une telle activité inappropriée, nous envisagerons de le licencier conformément aux termes de son contrat.» Sur le terrain, le CSKA s'est imposé sur la plus petite des marges (1-0) face à son rival, revenant virtuellement à trois points de la qualification en phase finale du championnat.

Saisie de 15 kilos de cannabis et arrestation de deux individus à Aïn Témouchent

Les services de police d'Aïn Témouchent ont réussi à saisir 15 kilos de cannabis et à arrêter deux individus impliqués dans le trafic de drogue, ont indiqué, dimanche, les services de la sûreté de wilaya. L'opération a été menée suite à des investigations menées par la brigade de lutte contre le trafic de drogue, relevant de la police judiciaire de la sûreté de wilaya, qui ont permis d'identifier les deux suspects et de suivre leurs mouvements, avant de les interpellés à bord d'un véhicule dans lequel ont été retrouvés les 15 kilos de cannabis, a précisé la cellule de communication et des relations publiques. La voiture utilisée pour transporter ces stupéfiants a également été saisie, selon la même source. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, les deux suspects ont été présentés devant le parquet territorialement compétent, selon la même source.

Le Salon de la moto et du deux roues "Moto Expo 2025" du 9 au 12 avril à Constantine

Le Salon de la moto et du deux roues "Moto Expo 2025" se tiendra, dans sa première édition, du 9 au 12 avril courant à l'esplanade de la maison de la culture Malek Haddad de Constantine, a-t-on appris dimanche auprès des organisateurs. Placée sous le slogan "la mobilité à prix réduit", cette manifestation, verra la participation de 50 exposants de plusieurs wilayas, a précisé Djallal Kerouaz, chargé de communication du salon, soulignant que "l'objectif est de promouvoir la culture de l'utilisation du vélo et de la moto en tant que moyen de transport économique ami de l'environnement à l'heure du renchérissement des coûts de transport". Le Salon permettra aux visiteurs



de découvrir les modèles les plus récents de vélos et de motos, les équipements de

sécurité et les pièces de rechange, a-t-il ajouté, relevant que la manifestation connaîtra égale-

ment l'organisation de démonstrations et d'ateliers de sensibilisation du public, notamment les jeunes.

La manifestation verra également la participation des fabricants de motos, de batteries, d'équipements divers et huiles moteur, ainsi que des associations et clubs de motocyclistes, d'écotourisme et d'autoécoles, selon la même source. Parallèlement, des conférences sur la sécurité routière, des spectacles et des concours pour enfants et jeunes sur les principes de l'usage sécurisé des vélos et motos seront organisés, a-t-on indiqué. "Moto Expo 2025" qui se veut un événement économique, touristique et culturel devrait attirer un grand nombre de visiteurs de diverses wilayas du pays, a-t-on indiqué.

Un mort et 204 blessés sur les routes en 24 heures



Une personne est décédée et 204 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar avec un mort et un blessé, suite au renversement d'une motocyclette, suivi d'une chute d'un pont dans la commune de Timiaouine. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 5 incendies urbains et divers aux niveaux des wilayas d'Alger, Aïn Témouchent, Médéa et Relizane. À Aïn Témouchent, les unités de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à une personne ayant subi des brûlures de deuxième degré et à deux autres personnes sous le choc, suite à un incendie qui s'est déclaré dans une habitation située dans la commune de Sidi El Safi, à Béni Saf.

Démantèlement d'un réseau criminel et saisie de près de 107 kg de kif traité à Béchar

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Béchar ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le transport et le trafic de drogues, et saisi près de 107 kg de kif traité, a indiqué dimanche les services. "Dans le cadre de la lutte contre le trafic international de drogues, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Abadla, dans la wilaya de

Béchar, ont déjoué une tentative d'introduction d'une importante quantité de drogue (kif traité) estimée à près de 107 kg, qui était soigneusement dissimulée dans un véhicule utilitaire", a précisé la même source. L'opération a été menée suite au contrôle d'un véhicule utilitaire en provenance de Tindouf, effectué par les éléments de la Gendarmerie nationale au point de contrôle de Hammaguir. En contrôlant les documents administratifs du véhi-

cule, les gendarmes ont été alertés par une odeur de drogue émanant du véhicule. Lorsqu'ils lui ont demandé d'ouvrir la porte arrière, le conducteur a pris la fuite en direction de la wilaya de Béchar, abandonnant les documents administratifs du véhicule sur place, selon la même source. Le dispositif activé immédiatement par les unités de la Gendarmerie nationale d'Abadla a permis aux éléments de la Brigade de sécurité et d'investigation de cette commune d'intercepter le véhicule à 10 km du point de contrôle, et grâce à la vigilance des gendarmes, trois (3) suspects ont été arrêtés et deux véhicules saisis. Approfondissant l'enquête et étendant la

compétence, l'affaire initiale a mené à une autre affaire liée à la falsification de sceaux et de documents officiels. Suite à quoi, le procureur de la République près le tribunal d'Abadla a été saisi et deux dossiers judiciaires ont été ouverts à l'encontre des individus arrêtés pour les chefs d'accusation de détention, transport et acquisition illicites en vue de la vente de drogues en bande criminelle organisée, importation illicite de drogues, contrebande présentant une menace pour l'économie nationale et la santé publique, faux et usage de faux et contrefaçon de sceaux de l'Etat, de marques et de cachets, conclut le communiqué.

Découverte d'un entrepôt clandestin pour le stockage de viandes blanches à Oran

La brigade de protection de l'environnement de la Gendarmerie nationale d'Oran a découvert un entrepôt clandestin pour la découpe, la préparation et le stockage illégal de viandes blanches (dinde), et a saisi plus de 8,4 quintaux de viande impropre à la consommation, a-t-on appris, dimanche, de ce corps de sécurité.

Cette opération est intervenue à la suite de l'exploitation de renseignements faisant état de l'existence d'un entrepôt clandestin où les viandes blanches (dinde) étaient découpées, préparées et stockées illégalement, a-t-on indiqué de même source. Après avoir accompli toutes les procédures légales, l'entrepôt a été perquisitionné et plus de 8,4 quintaux de viande blanche (dinde) ainsi que 31 kg d'abats ont été saisis.

Après examen par un vétérinaire, il a été constaté que la viande était d'origine inconnue et impropre à la consommation humaine, a fait savoir la même source. Le mis en cause a été présenté devant procureur de la République près le tribunal de Gdyl, pour les chefs d'accusation d'activité commerciale régulière sans inscription au registre du commerce, de non-détention de certificat d'agrément sanitaire pour l'établissement, dont l'activité concerne des produits d'origine animale, de non-respect des conditions de conservation des denrées périssables et de l'absence de mention sur les étiquettes, a-t-on souligné.

EXPRESS- HISTORIQUE

Le hérisson et le Chaçal (6)



à suivre

MISE **AUX POINGS**
«Je suis venu à Alger pour porter un message du président de la République : la France souhaite tourner la page des tensions actuelles pour reconstruire un partenariat d'égal à égal, serein et apaisé avec l'Algérie»
Le MAE français Jean-Noël Barrot, à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.





Dans la journée : Nuageux
Vent : 21 km/h
Humidité : 56 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 17 km/h
Humidité : 75 %

CONSEIL DES
MINISTRES

Dohr : 12h50
Assar : 16h28
Maghreb : 19h20
Ïcha : 20h41

Mercredi 10
chaoual 1446
Sobh : 04h53
Chourouk : 06h22

LE PRÉSIDENT FIXE LE DERNIER DELAI
DE L'OPERATION A FIN 2025

Recensement de tous les biens de l'Etat

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée plusieurs dossiers, indique un communiqué de la Présidence de la République.

Cette réunion a été consacrée à un projet de loi relatif aux wakfs et à des exposés portant notamment sur le lancement des réseaux mobiles 5G et les résultats du Recensement général de l'agriculture.

Après avoir écouté un exposé sur l'activité du gouvernement au cours des deux dernières semaines, puis aux interventions des ministres, le Président de la République a pris des décisions et émis des instructions et directives suivantes :

WAKFS : NUMÉRISER LE RECENSEMENT DES BIENS

Concernant un projet de loi relatif aux wakfs : Après discussion et approbation en Conseil des ministres d'un projet de loi relatif aux wakfs, le Président a ordonné l'adoption de mécanismes de numérisation à toutes les étapes du recensement des biens wakfs dans le secteur des affaires religieuses.

Toujours à propos de la numérisation, après une nouvelle présentation détaillée présentée par la Haut-commissaire pour la Numérisation, sur l'avancement du projet intégré de la numérisation, le Président a fixé à fin 2025, la dernière échéance pour un recensement général des biens de l'Etat sur l'ensemble du territoire national afin de constituer une base de données avant le début de l'élaboration de la Loi de Finances 2026.



Ph : DR

5 G : APPROFONDIR LES ÉTUDES SUR CETTE TECHNOLOGIE

Sur l'offre de lancement des réseaux de communications mobiles de cinquième génération (5 G), le Président a ordonné un approfondissement des études liées à ce type de services téléphoniques, afin que le processus soit intégré et efficace selon toutes les normes technologiques et financières pour obtenir des effets positifs sur le développement et l'accompagnement du système économique national, d'une part, et la fourniture des services technologiques les meilleurs et de la plus haute qualité aux citoyens.

RGA : GÉNÉRALISER LE RECENSEMENT À D'AUTRES FILIÈRES

À propos des résultats du Recensement

Général de l'Agriculture (RGA), le Président a souligné que ce recensement revêt une grande importance pour prendre les décisions les plus adéquates, moderniser le secteur agricole et renforcer son rôle stratégique dans la réalisation de la sécurité alimentaire. Dans ce contexte, il a chargé le ministre de l'Agriculture de superviser le recensement de tous les produits agricoles nationaux et de leurs branches, y compris les têtes de bétail de leurs types et de leur répartition nationale, ainsi que l'avancement du programme de superficies irriguées et le nombre d'arbres fruitiers de toutes sortes, notamment les oliviers et les palmiers, sur l'ensemble du territoire national. Enfin, le Conseil des ministres a conclu en approuvant les accords de coopération bilatérale.

R. N.

MARCHÉ PÉTROLIER Le Brent recule à moins de 64 dollars

Les cours du pétrole continuent de reculer, hier, tombant à des niveaux inédits depuis quatre ans, plombés par les anticipations d'un ralentissement de la croissance mondiale qui pourrait affecter la demande de brut. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juin, chutait de 2,70% à 63,81 dollars, après être tombé à 62,51 dollars, au plus bas depuis avril 2021, tandis que le baril de West Texas Intermediate, référence américaine, pour livraison en mai, baissait de 2,84% à 60,23 dollars, après avoir également touché un nouveau plus bas depuis avril 2021, à 58,95 dollars. Selon les analystes, «le pétrole s'incline sous l'effet conjugué de l'augmentation des droits de douane, qui a abaissé les perspectives de demande de pétrole». Le président américain, Donald Trump, est resté inflexible, après son offensive douanière lancée mercredi dernier, qui prévoit un droit de douane planché supplémentaire de 10% et des majorations pour certains pays, comme par exemple 20% de taxes pour l'Union européenne. Particulièrement touchée, la Chine, premier importateur de pétrole mondial, est désormais visée par 34% de taxes qui s'ajoutent aux surtaxes qu'elle subissait déjà. En réplique, Pékin va imposer des droits de douane supplémentaires de 34% sur les produits américains à partir de jeudi prochain (10 avril). D'après les experts, «l'industrie manufacturière et le commerce, qui sont des secteurs énergivores de la croissance économique, seront les plus durement touchés», et "par conséquent, les carburants industriels, tels que les matières premières pétrochimiques, le gazole et le fioul, subiront l'impact le plus négatif». Cela pourra déboucher sur «un ralentissement de la demande mondiale de pétrole de 0,1 million de baril par jour pour chaque baisse de 0,1 point de pourcentage du PIB», estiment-ils.

L. Z.

FRANCE

Un Marocain arrêté avec 120 kg de cannabis

Un ressortissant marocain a été arrêté en France le 30 mars dernier après avoir été surpris avec 120 kg de cannabis à bord de son véhicule, au péage de Pamiers, dans le département de l'Ariège, situé à environ 60 kilomètres de Toulouse.

L'arrestation a eu lieu dans la matinée, autour de 6 heures, alors que le suspect, un homme résidant en Espagne, tentait de fuir les autorités après un contrôle des douanes. Le véhicule, en provenance d'Espagne, a d'abord refusé d'obtempérer aux ordres des agents douaniers, qui ont alors utilisé une herse pour crever les pneus du véhicule et contraindre le conducteur à s'arrêter.

Après avoir abandonné son véhicule, le suspect a tenté de s'enfuir à pied, mais a été rapidement interpellé par les forces de l'ordre. À l'intérieur du véhicule, les douaniers ont découvert trois sacs de sport contenant un total de 120 kg de cannabis, d'une

valeur estimée à 500.000 euros. Cette saisie met en lumière l'ampleur du trafic organisé dans lequel l'individu était impliqué. Selon les autorités françaises, le suspect, qui vivait en Espagne depuis trois ans, semblait être un acteur clé d'un réseau de transport et de distribution de stupéfiants en Europe. Lors de son interrogatoire, l'homme a également refusé de fournir le code de déverrouillage de son téléphone, ce qui a entravé l'enquête. Le 4 avril, l'homme a été jugé par le tribunal judiciaire de Foix et condamné à trois ans et six mois de prison ferme. En plus de la peine de prison, il lui a été interdit de revenir en France pendant cinq ans, une sanction supplémentaire en raison de la gravité de ses actes.

UN « ACTEUR CLÉ » DANS LE TRAFIC TRANSFRONTALIER

Cet incident est un exemple parmi d'autres du trafic de drogue organisé

qui relie l'Espagne à la France, avec une implication récurrente du Maroc. En effet, les stupéfiants en provenance d'Espagne sont régulièrement acheminés vers d'autres pays européens, souvent en empruntant des routes autoroutières comme celle utilisée par le suspect. Le 11 mars dernier, un autre marocain, considéré comme l'un des plus gros trafiquants de cannabis en Europe, avait été arrêté par l'Office des antistupéfiants (OFAST) de Toulouse, après trois ans d'enquête. Ce dernier aurait introduit des centaines de tonnes de cannabis en France via un hangar en Espagne avant de transporter la drogue à grande vitesse ("go fast") jusqu'à Toulouse. Selon l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), le Maroc demeure le plus grand producteur et exportateur de résine de cannabis au monde, avec une production estimée à plus de 700 tonnes par an.

M. Seghilani

MDN

L'Algérie ferme son espace aérien au Mali

L'Algérie a décidé, hier, la fermeture de son espace aérien à la navigation aérienne en provenance ou à destination de l'État du Mali, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. « Face aux violations répétées par l'État du Mali de notre espace aérien, le Gouvernement algérien a décidé la fermeture de ce dernier à la navigation aérienne en provenance ou à destination de l'État du Mali, et ce, à partir d'aujourd'hui 07 avril 2025 », a précisé le communiqué.

R. N.

SOUS-RIRE

Sans commentaire ...



BE/KOPE